

JOURNAL
HELVÉTIQUE,
OU
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse.

DÉDIÉ AU ROI.

. . . . *Profit nostris in montibus ortum!*
Enéide, liv. IX.

AVRIL 1781.

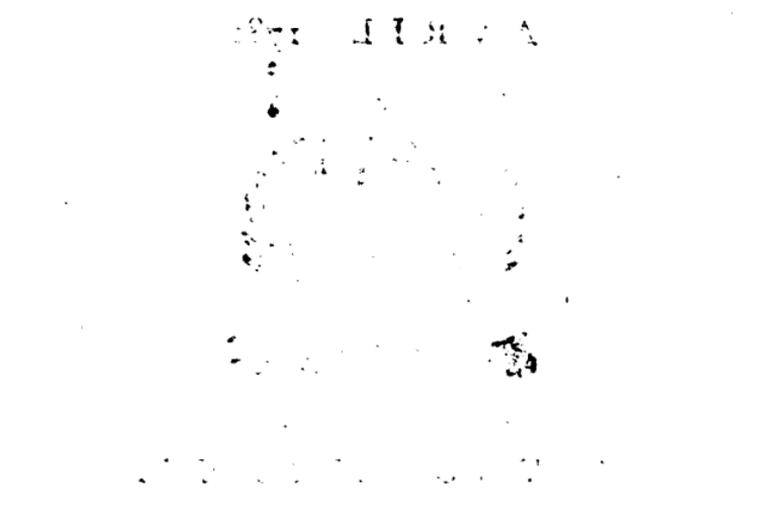


A NEUCHÂTEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.

THE HISTORY OF THE STATE OF MISSISSIPPI

BY
J. M. COOPER, ESQ.
OF THE BAR AT NASHVILLE, TENNESSEE.

NEW YORK:
PUBLISHED BY
J. B. LIPPINCOTT & CO.,
156 NASSAU ST.,
1855.





JOURNAL DE NEUCHÂTEL



Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes ; par l'auteur du Théâtre d'éducation. Paris, 1781. Tomes I & II.

J'AIME beaucoup la vertu ; mais j'avoue que j'en aime assez peu les annales.

C'est apparemment le succès prodigieux du *Théâtre d'éducation*, qui a déterminé son auteur à faire imprimer encore à l'usage des jeunes personnes ; & déjà la politesse des journalistes Français a payé à ce second ouvrage le même tribut d'éloges qu'au premier.

Moi, qui suis moins courtois, & qui n'ai pas craint de mêler quelques traits de critique aux louanges que méritait à divers égards ce fameux *Théâtre d'éducation*, j'oserai dire aujourd'hui ce que je pense des *Annales de la vertu*. Et comme je raisonnerai ma critique, j'espère que vous voudrez bien croire, ami lecteur, que je ne suis ni rongé par l'envie, ni dominé par la passion de me singulariser.

A ij

Quelqu'un de ma connaissance a trouvé le titre si beau qu'il s'est empressé d'acheter l'ouvrage, & il s'en est repenti. Je pense tout autrement. Ce titre fastueux m'aurait donné mauvaise opinion du livre.

Mais, quoique ce dernier préjugé soit plus raisonnable, je conviens qu'il ne faut pas juger le sac sur l'étiquette. Ouvrons-le donc, & examinons la marchandise.

Je ne saurais approuver ni le projet & le plan de cet ouvrage, ni la manière dont il est exécuté. Traitons ces deux points.

1°. *Le projet.* Mettre à la suite d'un abrégé chronologique, ordinairement assez sec & peu fait pour être lu, toutes les belles actions que présente l'histoire d'un pays, est-ce une idée aussi heureuse qu'on l'a prétendu ? Est-ce le moyen de rendre l'étude de l'histoire plus agréable & plus utile aux jeunes personnes ? Pour moi, j'en doute fort.

Ces belles actions, ainsi isolées, perdent de leur éclat; le contraste des vices les faisait bien mieux ressortir : la suite de l'histoire les amenait, les préparait; hors de leur place, ce n'est plus la même chose. Avec quelque art que ce bouquet soit composé, les fleurs faisaient un plus bel effet dans la prairie.

De plus, rassemblées comme elles le sont ici, rapprochées les unes des autres, lues de suite, ces actions vertueuses finissent par ennuyer; c'est à la longue une lecture assez fade. Toujours des vertus ! souvent des

traits qui se ressemblent ! presque aucune variété !

C'est des *vertus* bien avoir la manie

que de se plaire à une semblable lecture. A quelles étranges jeunes personnes ce livre est-il donc destiné ?

Et puis , est-ce là l'histoire ? Ce n'en est que le roman. On étudie l'histoire pour apprendre à connaître les hommes : & ferez-vous fort avancé dans cette étude , quand vous saurez bien tout ce qui s'est fait de bon depuis la création du monde jusqu'à ce jour ? J'aimerais presque autant que vous n'eussiez lu que les Mille & une nuits , ou les faits vertueux & héroïques d'Amadis de Gaule & d'Esplandian , ou du moins la Nouvelle Héloïse , & des drames.

Je ne fais si la peinture des vices est moins utile , moins *propre à former l'esprit & le cœur* , que le tableau de la vertu : je ne fais si la lecture des Annales de Tacite , où il a peint avec tant de force & de vivacité la corruption de Rome , la bassesse servile & les intrigues des grands , l'insolence des tyrans & la lâcheté des esclaves , où l'historien semble quelquefois avoir pris plaisir à sonder le cœur humain pour en révéler la perversité cachée ; je ne fais , dis-je , si ces annales du vice ne valent pas mieux pour nous former au bien , que les Annales de la vertu... Eh ! montrez-moi les hommes tels qu'ils sont , le monde comme il va , si vous voulez m'apprendre comment je dois me conduire. Il ne s'agit pas uniquement de me proposer de

beaux exemples de vertu , qu'il est fort douteux que j'aie l'occasion d'imiter : il est peut-être plus important encore de me préserver du vice , de me mettre en garde contre lui ; & pour cela , ne faut-il pas bien que je le connaisse & que je l'étudie ?

Que signifie ce grand soin de ne présenter jamais aux jeunes personnes que la vertu par-tout ? Leur déroberiez-vous la connaissance du mal ? Les destinez-vous à repeupler les bocages déserts de l'Arabie , à mener doucement une vie pastorale sur les rives du fabuleux Lignon ? Je devrais dire plutôt : sommes-nous encore dans le jardin d'Eden ? Car ce n'est que là qu'une telle éducation me paraîtrait convenable : ici , je vous soutiendrai toujours qu'elle n'est bonne qu'à former des caractères plutôt fades , pédans , romanesques , que vertueux.

Voilà pour le projet : venons à *l'exécution*.

Vous trouverez d'abord dans cet ouvrage beaucoup de choses qui sont tout-à-fait étrangères à son titre ; & selon moi , c'est un défaut. S'attendait-on , par exemple , à lire à la fin du second tome des Annales de la vertu , un choix assez médiocre de vers , les uns galans , les autres moraux , recueillis de nos vieux poètes Français ? Qui aurait cherché des madrigaux & des épigrammes dans les Annales de la vertu ? Passe encore pour des lambeaux de Sénèque , d'Épictète & de Marc-Aurèle , quoique ce soit déjà cesser d'être annaliste , & faire un écart : mais que fait ici ,

de grace, ce petit conte si connu, de Clément Marot ?

Amour trouva celle qui m'est amere ;

Et j'y étais , j'en fais bien mieux le conte.

« Bonjour , dit-il , bonjour , Vénus ma mere ! »

Puis tout d'un coup il voit qu'il se mécompte ,

Dont la couleur au visage lui monte ,

D'avoir failli , honteux dieu fait combien !

« Non , non , amour ! ce dis-je , n'ayez honte ;

Plus clair-voyans que vous s'y trompent bien. »

Cela est naïf , délicat , charmant : mais est-ce dans les Annales de la vertu que vous l'auriez cherché ? Que n'y a-t-on mis aussi , toujours à l'usage des jeunes personnes , ces jolis vers qui commencent par

Un doux *nenni* , avec un doux fourire ?

Je ne vois pas qu'ils y eussent été plus déplacés. . . On s'apperçoit bien que ces Annales de la vertu ont été rédigées par une femme.

Sans doute on s'en apperçoit ; je ne crois pas qu'on y ait omis une seule belle action de femme : tout y est rempli de leurs faits héroïques.

Si on leur a rendu justice , si elles ont à se louer de l'auteur , de grands hommes ont à se plaindre de la maniere dont ils y sont traités , & du jugement qu'on y porte d'eux.

Quoi ! Caton d'Utique n'occupe qu'une seule page des Annales de la vertu ! Caton ! . . . Il est vrai qu'en général les femmes sont assez peu touchées de son

mérite ; & puis , comment pardonner à cet insensé la lâcheté qu'il eut de se tuer soi-même ? Ses contemporains l'admirerent ; l'antiquité l'adora ; Montagne , Rousseau & quelques autres enthousiastes s'en sont entêtés : mais au fond n'était-ce pas un de ces hommes sévères , qui ne savent point rendre la vertu aimable , un opiniâtre , un franc orgueilleux , un esprit roide qui ne savait pas s'accommoder au tems & se plier aux circonstances ? . . . Je suis bien persuadé que , s'il revivait aujourd'hui , nous en jugerions ainsi. Nous avons un autre goût de vertu.

Le pauvre Brutus , son disciple , est encore bien plus maltraité. On décide que ce n'était qu'un enragé , qui prit pour vertu les emportemens furieux d'une tête exaltée ; & le meurtre de César est un crime affreux qu'on ne lui pardonne pas. Ce jugement définitif me paraît un peu hasardé. Brutus n'était ni un emporté , ni un furieux ; il avait l'ame douce & tranquille ; son crime a été loué par tant d'honnêtes gens , qu'on devrait , à ce qu'il me semble , être plus réservé à blâmer ce qui a été admiré dans tous les siècles.

Mais je vois qu'en général les actions de ce genre déplaisent à madame la comtesse de Genlis ; elle ne fait grace à aucune de ces vertus qui sortent de la règle commune. Timoléon , par exemple , après avoir inutilement tout essayé pour détourner son frere Timophane du projet d'affervir sa patrie , l'immole-t-il au salut public ? Ce précurseur de Brutus n'est qu'un

insensé furieux & barbare, dont le féroce attentat fait frémir la nature, & déshonore l'humanité. Quel arrêt sévère ! quel emportement ! quelle foudroyante sentence ! . . . Amis de la vertu, je vous invite à la comparer avec ce qu'en dit Plutarque : c'est, à mon avis, un de ses plus beaux morceaux, un de ceux qui sont le plus propres à inspirer la noblesse, le courage & l'élévation d'esprit : vous verrez combien cette antique morale est peu semblable à celle qui est en vogue aujourd'hui, & vous choisirez.

Le biographe ancien parle du trouble où tomba Timoléon après la mort de son frere. « Au commencement, il ne venoit pas seulement en la ville ; ains, évitant toute compagnie, se tenoit es plus solitaires & plus égarez endroits des champs, où il ne faisoit autre chose que vaguer tantost ci, tantost là, & se consumer de mélancholie. »

L'annaliste moderne saurait gré sans doute au sensible Timoléon de cette tristesse & de ces remords. Voyons ce qu'en dira Plutarque.

« Voilà comment la raison & l'entendement de l'homme, s'il n'est bien confirmé & fortifié par la raison & par l'estude de philosophie, en l'exécution de quelque grande entreprise vacille facilement, & est poussé hors des discours, sur lesquels il s'estoit premièrement fondé, par blasmes ou louanges, fort légères bien souvent : là où il faut, non-seulement que l'acte soit bon & honneste en soi, mais aussi que la

résolution dont il part soit ferme & non sujette à changement, afin que nous ne fassions chose que nous n'ayons premièrement bien pensée & approuvée, & qu'il ne nous avienne come il fait aux frians, qui bien souvent desirent avec très-ardent apétit une viande, puis, quand ils s'en sont une fois bien remplis, ils s'en faschent incontinent; aussi nous pareillement, après avoir achevé une chose, ne nous en repentions tout soudainement, pour la débilité de l'imagination & appréhension d'honesteté qui nous avoit meus à la faire. (a) Car la repentance rend l'acte mauvais qui de soi-mesme estoit bon : mais l'élection qui est fondée sur certaine science & ferme discours de raison, ne se change jamais, encore que la chose entreprise ne succede pas tousjours à bonne fin. »

Et, revenant à parler de cette action & des reproches qu'il s'en fit, comme d'une faiblesse qui le met au-dessous de Paul-Emile, il termine par ce trait la compassion de ces deux grands hommes : « Timoléon, ayant fait un acte généreux encontre son propre frere, ne peut pas avec la raison vaincre la passion qu'il en sentit. . . . Or faut-il bien soigneusement se garder & avoir honte des choses laides, deshonestes & mal faites : mais aussi, avoir crainte de toute forte

(a) Pour s'être trop faiblement représenté, & n'avoir pas assez bien compris, assez vivement saisi les motifs vertueux qui nous y avaient déterminés. *L'appréhension* consiste à comprendre, à saisir.

de reproche & toute mauvaise opinion du monde ; est bien signe d'une nature simple , douce & débonnaire , mais qui a faute de magnanimité. » Nous nous passons fort bien de cette *magnanimité*-là ; & , si je ne me trompe , elle ne serait pas trop de notre goût : nous ne voulons point de cette fiere morale qui affranchit ainsi l'homme de la dépendance d'autrui ; il nous en faut une plus sociable , plus douce , plus délicate , plus gracieuse. . . Mais combien cette antique morale me paraît plus simple , & plus naturelle , & plus *d'une teneur* , pour ainsi dire ! Combien plus vigoureuse , plus ferme & plus majestueuse !

O dea certe !

C'est la vertu même ; j'en reconnais tous les traits , qu'aucun art n'a encore altérés , qui n'ont encore rien de maniéré , qui ont toute leur dignité primitive. C'est lorsqu'on se la représentait ainsi , qu'elle excitait des transports : depuis qu'on l'a défigurée , en voulant la rendre plus aimable , nous n'avons plus pour elle qu'un amour tiede & un fade enthousiasme : c'est sur le ton langoureux de l'églogue & de l'idylle que nous la célébrons. . .

Pardon ! mais en vérité

Mon Apollon révolté

M'a dicté cette tirade ;

& je ne suis pas même encore au bout : car je prétends prendre aussi , contre madame la comtesse de Genlis ,

la défense d'Alexandre qui n'a point trouvé grâce devant elle.

Cet Alexandre, que l'univers s'est accordé à surnommer *le Grand*, & dont l'idée, encore imposante, ne s'offre à l'imagination qu'au milieu des victoires & des trophées; cet Alexandre, sous lequel tout fléchissait, on le traite ici presque aussi mal que Boileau l'a traité :

Qui ! cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre ? ...

On fait que Charles XII indigné déchira le feuillet : pour moi, je trouve que le satyrique n'a fait qu'user de ses droits. Mais comme les Annales de la vertu ne font pas une satire, je ne passe pas à leur auteur ce qui ne me choque point dans Despréaux.

Nous représenter le vainqueur de la Perse comme un jeune téméraire, dont la fortune capricieuse a fécondé l'audace, & dont les succès font tout le mérite, qui manqua d'étendue d'esprit & de vraie grandeur : est-ce être juste ? On vient à tard ébranler une réputation si bien établie.

Il y a sans doute beaucoup de reproches à faire à Alexandre : la mort de Calisthène, l'incendie de Persépolis, le meurtre de Clytus, voilà trois crimes. Et « si trois crimes, nous dit-on, ne peuvent faire haïr celui qui les commet, quel nombre en faut-il donc ? ... » Je l'ignore. Pour voir si un homme est aimable ou haïssable, il ne s'agit pas de compter ses crimes, mais

de connaître le fond de son caractère. Si son ame est belle, eût-il commis vingt crimes, on les regardera, ainsi que le dit très-bien M. de Montesquieu de ceux d'Alexandre, *plutôt comme des malheurs que comme des choses qui lui soient propres*. Madame la comtesse de Genlis ne hait pas David ; & qui pourrait le haïr ? Il a pourtant commis des crimes... Il est vrai qu'il n'en a commis que deux : c'est le troisieme apparemment qui ne se pardonne plus.

Au reste, je cite David, non-seulement parce que je le trouve moi-même comparable aux plus grands héros de l'antiquité profane, mais parce que dans tout l'ouvrage que je critique on voit régner un esprit de religion qui mérite des éloges, & cela d'autant plus qu'il faut aujourd'hui une forte de courage pour prendre un ton si rare dans nos ouvrages modernes.

Mais revenons à Alexandre. On ne veut pas qu'il fit une si belle action en avalant le breuvage qui lui était offert par son médecin de confiance, quoiqu'on eût accusé ce médecin de vouloir l'empoisonner. Qu'y avait-il de si grand dans cette confiance si vantée ? Il ne fit en cela que bien raisonner... Oui : mais n'était-ce rien que de bien raisonner dans un pareil moment ? C'est précisément ce qui fait la beauté de ce trait : car une action mal raisonnée n'est jamais belle, Chacun peut comprendre cela, & je ne vois pas trop pourquoi Rousseau se fait dire, quand il veut exalter cette confiance d'une grande ame : *Jean-Jaques,*

Ils ne l'entendent pas. On l'aurait fort bien entendu. Peut-être, lecteur *bienfaisant*, que vous n'aimez pas Alexandre, parce que c'était un conquérant : or les conquérans *morts* sont fort décriés aujourd'hui ; leur mémoire est en horreur à ce siècle plein d'humanité... Et si par hasard on vous prouvait que c'est l'esprit de sympathie & de société qui fait les Alexandres ! Il me semble que milord Shaftesbury l'a fort bien prouvé. Puisque je suis en train de faire des citations, je vais transcrire ici quelques lignes de ce philosophe.

« On a d'abord de la peine à s'imaginer que la guerre, qui de toutes les choses du monde paraît la plus sauvage, doive être la passion des esprits les plus héroïques. Mais c'est dans la guerre que les hommes sont le plus étroitement unis ensemble, qu'ils s'affistent le plus souvent les uns les autres, qu'ils sont le plus souvent exposés à de mutuels dangers, & qu'une affection commune se déploie & s'exerce davantage. Or *l'héroïsme & l'humanité* ne sont presque qu'une seule & même vertu. Cependant, pour peu que cette affection soit mal appliquée, un ami du genre humain en devient l'exterminateur ; un héros, un libérateur devient l'oppresser & le destructeur des hommes. »

En effet, les liens généraux de la société sont trop lâches, l'union n'y est point assez sentie, on n'y tient pas assez fortement les uns aux autres. De là le besoin de *se cantonner*, de former des associations particulières, de resserrer en quelque sorte ce champ trop

vaite , où se perdait notre affection. Le même sentiment qui force l'homme sensible à se chercher un ami , porte le général à lever une armée dont il puisse être l'ame , le protecteur , l'ange tutélaire. « Les esprits les plus généreux sont les plus sociables , se plaisent davantage à agir de concert , & trouvent dans cette espece de confédération un charme qui les frappe beaucoup plus vivement que le reste des hommes. »

Ces réflexions vraiment philosophiques valent bien nos déclamations de college contre les conquérans.

Laiſſons-leur donc toute leur gloire ; convenons qu'on n'est point un César , un Charles XII , un Alexandre , un Frédéric , sans avoir l'ame grande , belle & généreuse. Souhaitons la paix à la terre ; mais que ce soit sans calomnier les grands guerriers.

Voilà ce que j'avais à représenter en faveur d'Alexandre. Pendant que nous sommes à parler de lui , relevons une autre faute. On a dit qu'à la mort de ce généreux vainqueur , Syfigambis , mere de Darius , mourut de désespoir : ce qu'on a fort admiré. Madame de Genlis veut bien n'en rien croire , & supposer que cette princesse mourut tout simplement de vieillesse. Si cela n'était pas , serait-elle louable ? « Il faut bien se garder d'admirer ce qui est absurde. . . Elle avait eu *une occasion de mourir de chagrin beaucoup plus belle & beaucoup plus juste , lorsqu'elle perdit ses enfans & toute sa famille.* » N'est-ce point une phrase un peu ridicule que cette *belle occasion de mourir de*

chagrin ? Syfigambis eut tort assurément de la laisser échapper , puisqu'elle devait mourir de chagrin. Mais il arrive souvent qu'on a cette mal-adresse. On soutient avec quelque fermeté les premiers revers ; & quand notre courage s'est usé , épuisé à les soutenir , quand l'âge a affaibli notre ame , un moindre revers survient , & nous succombons ; il acheve de nous accabler , non pas qu'il soit le plus fort , mais il est le dernier ; la mesure est comblée ; il fallait encore ce coup , & il ne fallait plus que celui-là. Le dernier moment de la patience est celui où nous perdons notre dernier appui. Je ne vois pas ce qu'il y a d'absurde en cela : rien n'est plus naturel ; on le voit tous les jours.

Le style de ces Annales ne m'a pas non plus paru aussi admirable qu'on l'a dit : je l'ai trouvé généralement un peu fade. Presque tout ce que l'auteur a voulu étendre , orner , amplifier , je n'en ai point été content. Lisez , par exemple , l'histoire d'Eponine , & voyez s'il est permis de raconter ainsi. Elle remplit huit grandes pages : je vais vous la conter à ma manière.

Sabinus avait prétendu à l'empire contre Vespasien. Pour échapper aux recherches de son heureux rival , il imagina de se réfugier dans un vaste souterrain qui était dans ses terres , & de faire répandre le bruit de sa mort. Deux de ses affranchis étaient seuls du secret ; il ne le confia point à sa femme Eponine. Si ce fut par défiance , ou pour l'éprouver , ou si une délicatesse
de

de sentimens , qui n'est guere dans les mœurs anti-ques , l'empêcha de proposer à cette jeune femme de le suivre dans ce triste asyle , c'est ce que j'ignore. Mais , quelques raisons qu'il crût en avoir , il se trompait. Sa femme , le croyant mort , voulut mourir après lui : il le fut ; & touché de sa tendresse , il lui confia son secret. Eponine vint à la caverne ; chaque jour elle faisait cinq lieues pour s'y rendre , passait la nuit avec son époux , & y restait quelquefois plusieurs jours de suite , lorsqu'elle pouvait inventer quelque prétexte pour colorer cette longue absence : elle menait du reste une vie retirée & solitaire. Croyez-vous qu'il manquât quelque chose à la félicité de ces deux époux ? Seulement ne faut-il pas dire , comme notre auteur , que leur obscur séjour fut pour eux *l'asyle heureux du bonheur*. Ce bonheur dura neuf ans , pendant lesquels Eponine devint mere de deux enfans qu'elle mit au monde en secret , & qui furent élevés dans le souterrain. Enfin , ses absences devenant toujours plus longues & plus fréquentes , des soldats la suivirent ; tout fut découvert ; on les saisit : & ce fut elle qui plaida devant l'empereur la cause de ses enfans & de son mari.

Je ne connais rien de plus intéressant que ce trait d'histoire. Quelle femme que cette Eponine ! Elle méritait bien une place dans les Annales de la vertu. Que de courage , de tendresse & de constance ! Il s'agit bien là d'embellissemens romanesques , de *femmes*

Avril 1781.

B

sensible, de pieds délicats & meurtris, de souterrain qui retentit si tristement des gémissements de Sabinus; & qui va devenir le temple auguste de la sainte fidélité, de soupirs & du doux sourire d'Eponine! Ce style précieux, fardé, à demi poétique, ou, pour mieux dire, d'un poétique trivial, gâte tout. Et il ne vaudrait pas mieux dans un roman que dans une histoire. Je me souviens d'avoir lu des Nouvelles historiques d'un M. Duffieux, magnifiquement imprimées, qui d'un bout à l'autre sont écrites dans ce goût... Il a donc ses partisans, ce ton qui me paraît si fade; & je n'en suis pas surpris: il est naturel qu'il en ait de nos jours.

N'est-ce point à la caverne de Sabinus que l'auteur de Cleveland a dû l'heureuse imagination des grottes de Rumney-hole?

C'est assez critiquer. Achéons cette rapsodie par faire, selon notre méthode, un dépoillement de ce qui nous a paru le plus intéressant dans ces deux volumes.

Commençons par un trait de galanterie fort singulier.

Béregere de Barcelone, reine de Castille, sœur de cette fameuse Blanche qui fut la mère de saint Louis, étant assiégée par les Maures dans un château où elle ne pouvait se défendre, s'avisa de faire dire à leurs généraux, que de preux chevaliers comme eux n'étaient pas gens sans doute à attaquer une place

dépendue par une femme. On leva le siege; il n'y eut qu'une condition, qui fut que la-reine voudrait bien *les honorer de sa présence, à la distance qu'elle jugerait convenable.* Bérengere, magnifiquement parée, se montra sur les murs, & l'armée ennemie défila paisiblement devant elle, en admirant & célébrant par des acclamations redoublées ses graces & sa beauté. Cela se passait vers l'an 1139, *dans un siecle, dit avec scandale madame la comtesse de Genlis, dans un siecle que nous nommons barbare...* Pourquoi non, puisqu'il était ignorant, grossier & cruel? Un siecle peut fort bien, n'en déplaise aux dames, être à la fois chevaleresque & barbare; & le trait que nous venons de rapporter est encore plus étrange que généreux.

Pour que cet extrait soit aussi bigarré qu'un extrait peut l'être, & qu'il y ait un peu de tout, nous allons copier ici mot à mot ce que rapporte notre auteur touchant saint Paul premier hermite. Ce morceau est bien écrit & attachant.

« Dans la basse - Thébaïde, il y avait un jeune homme nommé Paul, que son pere & sa mere avaient laissé, à l'âge de quinze ans, héritier d'un grand patrimoine; il avait une sœur mariée, & demeurait avec elle. Son caractere était doux & sensible, son esprit cultivé & réfléchi: il était savant dans les lettres grecques & égyptiennes, aimait l'étude & la retraite; & pénétré des grandes vérités de la religion, il trouvait son bonheur dans la pratique des vertus qu'elle pres-

crit. (a) La persécution l'obligea à chercher un asyle dans des montagnes désertes ; il avait alors vingt-trois ans. Paul, attendant la fin de la persécution, s'affectionna au genre de vie solitaire qu'il avait embrassé par nécessité : la crainte le conduisit dans un désert ; l'inclination l'y fixa. Il s'avancait chaque jour dans les montagnes, & ne s'arrêtait que lorsque la fatigue l'obligeait à prendre quelque repos. Si la contemplation de la nature a des charmes pour un philosophe, quelle impression vive & profonde ne doit-elle pas faire sur un homme pénétré de l'idée sublime de l'Être suprême qui a tout créé ! Sans doute un saint ne peut regarder les merveilles de l'univers qu'avec les transports de l'enthousiasme. Avec quel respect & quel attendrissement ne doit-il pas considérer les ouvrages de Dieu ! Les cieux, la terre, les vastes mers, tout lui parle de Dieu, & tout lui prouve sa sagesse & sa puissance. Paul, après avoir erré long-tems, rencontra une montagne de roche, au pied de laquelle était une spacieuse caverne ; il y entra, & trouva une espece de grand fallon, sans toit, ombragé d'un majestueux palmier, & traversé par une fontaine d'une eau pure & transf

(a) Réfléchissez, si vous voulez, à la vocation que Paul avait à être hermite. Tous les jeunes gens qui lui ressemblent ne se font pas hermites, il est vrai ; mais tous aiment la retraite, tous fuient *les compagnies*. Ce n'est pas qu'ils aient l'humeur sauvage : mais ils ont le caractère doux & sensible, l'esprit cultivé & réfléchi, & l'ame religieuse. Voilà ce qui les isole.

parente, formant un ruisseau qui s'allait perdre dans les campagnes, & dont le murmure invitait à cette rêverie vague, délassément paisible & délicieux d'un esprit fatigué par une longue & profonde méditation. Ce fut dans cette retraite agréable que Paul fixa sa demeure : ce fut là que, dépouillé de toutes les frivoles passions humaines, oublié des hommes, mais priant pour eux, *seul, sans société, mais ayant Dieu pour témoin de ses pensées*, pour objet de son amour & de ses espérances; il connut la vérité, & le bonheur, qu'elle seule peut procurer. Il mourut âgé de cent treize ans. . . » Je le crois aisément : le calme de sa vie en prolongea le cours.

- Dans la foule des saints dont il est parlé dans ces Annales, on distingue saint Marin, fondateur de la petite & intéressante république qui porte son nom. C'était un maçon de Dalmatie, qui se fit hermite sur une montagne : bientôt la montagne fut peuplée de saints, & une princesse leur en accorda la propriété. Ainsi s'établit ce petit état, le seul, je pense, qui ait une origine aussi sainte. Il « compte déjà d'ancienneté plus de treize cents ans : les habitans en sont doux & honnêtes, & tiennent encore de la vertu de leur fondateur. »

Une remarque encore sur les saints, & nous parlerons d'autre chose. Presque tous ont eu un intime ami. On a cru, on a dit que le christianisme ne disposait guere le cœur de ses disciples à ce sentiment de

l'amitié intime : Les philosophes lui en ont fait un re-
proche ; les théologiens l'en ont loué ; & pendant que
ces messieurs disputaient là-dessus , selon leur cou-
tume , les vrais chrétiens avaient des amis. Où cher-
cher l'amitié sur la terre , si elle ne se trouvait pas
parmi les saints ?

Voulez-vous maintenant une observation sur la
musique des anciens , une conjecture sur ce qu'elle
était , qui m'a paru fort juste à Car il est aussi question
de musique , comme de peinture , & de petits vers ,
& de bons mots , dans les Annales de la vertu : elles
ressemblent à cet extrait que je vous en fais ; il y a de
tout. *Lanx satura.*

La musique des anciens était très-imparfaite ; ce-
pendant elle produisait des effets prodigieux , que la
nôtre ne fait plus produire. Comment expliquer cela ?
Le voici. Cette musique était à peine un art : bornée
à l'imitation des passions , elle ne s'attachait qu'à les
exprimer , & sa simplicité même en rendant l'impres-
sion plus universelle , & sans doute aussi plus *une*.
Moins savante & moins travaillée que la nôtre , elle
était plus expressive & plus intelligible : quiconque
entendait le langage si caractérisé des passions , pou-
vait la comprendre ; la nôtre ne parle qu'aux connais-
seurs. « Cela est si vrai , que toute personne qui n'a
nulle connaissance de cet art , ne l'aime point , ne
l'écoute que par air , & en juge si mal qu'elle ne
serait pas en état de distinguer , dans un prélude

d'harmonie, un accord ou un désaccord ; & demanderais-je à notre musique, ce que Fontenelle ne demandait qu'aux Sonates : *que me veux-tu ?* — Dirait-on peut-être que les Grecs faisaient de la musique italienne ? — Je vous ai parlé de bons mots : en voulez-vous ? & de quel genre ? *Du genre sérieux ?* Je vous citerai de celui-là. Caton le Censeur, qui, à l'âge de quatre-vingt-six ans, se vit forcé de répondre à une accusation : « Il est bien difficile de rendre compte de sa vie à des hommes d'un autre siècle que celui où l'on a vécu. » Mot plein de sens, qui devrait nous rendre nous-mêmes très-réservés à condamner les Brutus & les Alexandres, après tant de siècles écoulés. — Voulez-vous un bon mot plus gai ? Je vous rapporterai celui d'Aristippe. Il était sur mer dans un vaisseau exposé à la tempête, & tremblait en philosophe. Un fanfaron se moqua de sa peur : « pour moi, ajouta-t-il, je ne crains rien. — Ah ! je le crois ; reprit le philosophe ; chacun estime sa vie ce qu'elle vaut. » — Citons aussi un trait de l'ironique Socrate. Les jeunes gens de son tems, comme ceux du nôtre, étaient fort superficiels, & faisaient les capables, raisonnaient politique & blâmaient l'administration, sans être au fait de rien. Socrate en entreprit un, nommé Glaucus, qui désirait d'entrer dans les emplois, & voulait tout réformer. « Ce projet est beau, louable, digne de votre grande ame, lui dit-il : je ne puis que l'approuver

beaucoup. Votre plan, sans doute est formé ; & quel est, dites-moi, le premier service que vous pensez à rendre à l'état ? » Le futur Périclès hésitait. « Vous voulez peut-être augmenter les revenus ? — C'est cela même. — Fort bien ; c'est un bien essentiel à lui faire. Vous savez donc à quoi ils montent ; vous les avez comparés avec les dépenses, & vous connaissez quelles sont celles qu'on peut retrancher ? » . . . Non ; Glaucus n'avait rien vu qu'*en grand* ; & il en était de même de toutes les autres parties de l'administration ; tout était toujours vu *en grand*. Ce qui m'étonne, c'est que Glaucus se corrigea ; les Glaucus de notre temps ne se corrigeraient pas pour si peu ; ils mépriseraient l'esprit minutieux du philosophe détailleur ; & ils seraient de sa pédanterie ; & n'en seraient pas moins fiers de voir *en grand*.

J'ai noté quelques anciennes loix de la Grece, à cause de leur singularité & de leur contraste avec nos mœurs.

- Un homme d'un embonpoint excessif était puni à Sparte par une amende : on le présumait paresseux. Non-seulement on y était puni d'être trop gras, mais aussi de ne point se marier, de se marier trop tard, ou de se marier mal. Et savez-vous ce qu'on appelait se marier mal à Sparte ? Un exemple vous l'apprendra. « Le roi Archidame fut condamné à l'amende par les Ephores . . . » Pourquoi ? Pour avoir préféré, en homme raisonnable, une femme riche qu'il n'aimait

pas ; à une femme pauvre qu'il aimait. *La cour d'Amour* n'aurait pas mieux jugé. Mais que faisaient donc les riches dans ce malheureux petit pays ? Il faut qu'ils n'y eussent pas grand crédit. Quelles loix absurdes ! Vouloir qu'un homme riche épouse une femme qui ne l'est pas ! Et de quoi les Ephores allaient-ils se mêler là ? Cela sent bien Sparte. Ces Spartiates n'avaient aucune idée des convenances de la société.

Mais les Athéniens qui savaient mieux vivre , qui étaient plus aimables , plus civilisés , qui , en un mot , nous ressembaient davantage , n'est-il pas bien étrange qu'ils se fussent avisés d'établir un magistrat particulier pour veiller sur la conduite des femmes ? L'aurait-on cru d'un peuple si poli ? Que cela est loin de nos usages !

Il est aussi parlé , dans les Annales de la vertu , des mœurs des sauvages , qui forment avec les nôtres un contraste plus piquant encore que celles des anciens. On lira avec plaisir l'extrait d'un manuscrit sur la Louisiane par un homme qui a vécu quinze ans parmi ces peuples , & l'on en desirera vivement l'entière publication. J'en détacherai le morceau suivant , qui m'a paru très-agréable.

« Les occupations des femmes consistent à semer les grains , les recueillir , faire de gros amas de racines & de fruits , sécher les viandes au feu ou au soleil , amollir les peaux , préparer les teintures , couper la paille pour les couvertures des maisons , faire des ceintures & des jarretières de laine , du fil avec du nerf ,

ou de fines écroues, pour coudre les habillemens ; des corbeilles de jonc & de roseaux, pour enfermer les effets, & des nattes pour dormir : meubles dont l'acquisition est facile, la possession tranquille, la perte légère, & qui suppléent, chez une infinité de peuples heureux par leur indigence même, à ce frivole nécessaire qui multiplie chez nous les recherches, les inquiétudes & les querelles.

Les enfans sont à peine en état de faire quelques pas, qu'ils se servent de la sarbacane contre la guêpe, la santerelle, la grenouille ; un peu plus grands, contre l'oiseau-mouche, le pape, le cardinal, l'évêque. Ce premier oiseau, artivement bigarré d'or, de vert, d'incarnat & d'azur, rassemble en lui seul les brillantes couleurs qui distinguent les trois autres : chef-d'œuvre en petit de la nature ; guere plus gros que l'abeille, dont il imite le bourdonnement, partageant avec elle le suc des fleurs, dont il tire sa subsistance, & teignant la flèche dont il est frappé avec une goutte de sang qui est tout celui qui circule dans ses veines.

Le sauvage, devenu plus fort, s'essaye contre le perroquet, la tourterelle, l'écureuil & le lièvre ; & se perfectionne ainsi chaque jour dans un exercice qui deviendra bientôt plus périlleux, lorsque s'enfonçant dans les forêts, il attaquera les bêtes fauves. »

Que manque-t-il à cela, si ce n'est la cadence & la rime, pour être comparable aux plus beaux endroits des Géorgiques ?

Je trouve ailleurs quatre lignes d'un voyageur sur d'autres sauvages qui semblent vivre en dépit de la nature sous un climat glacé & presque inhabitable. Ces quatre lignes m'ont frappé, en ce qu'elles nous dépeignent ces hommes ébauchés, élèves négligés & disgraciés de la nature, les tristes Groënladais, comme un philosophe pourrait souhaiter d'être dépeint, & sous des traits directement opposés à ceux qui caractérisent les nations policées. « Ils sont moins attentifs à plaire qu'à ne pas déplaire, exigeant plutôt de la tolérance que de la complaisance, & plus disposés à ne pas s'offenser qu'à se venger. » Si c'est là l'homme de la nature, combien il ressemble au sage !

Je ne veux point non plus passer sous silence un usage des peuples de Macassar, que les uns pourront trouver bizarre, & que d'autres trouveront touchant. Ils enferment les nouveaux mariés pendant trois jours & trois nuits dans une petite chambre obscure, qui n'a de lumière que celle d'une lampe : auraient-ils voulu leur apprendre qu'ils devaient se suffire l'un à l'autre, & se tenir lieu de tout ? Quelle leçon ! & quelle épreuve !

Mais pourquoi tout cela est-il donc dans les Annales de la vertu ? . . . Vraiment oui, & bien d'autres choses encore. Car, si vous voulez que je vous le dise, ce n'est ici, au bout du compte, qu'un recueil mêlé de ce que l'auteur a trouvé de plus intéressant dans ses lectures historiques.

Vous me reprocherez peut-être d'avoir traité cet ouvrage bien sévèrement, & vous aurez peut-être raison. Mais je ne puis souffrir qu'on vienne nous donner, nous recommander comme un livre élémentaire, un ouvrage fait de pièces rapportées, où l'on parle de tous les hommes célèbres, sans en faire connaître exactement un seul, où l'on cite quelques traits de chacun d'eux, sans s'attacher à développer aucun caractère; en sorte qu'après l'avoir lu tout entier, on ne fait rien comme il faut.

Ce genre d'écrire est commode pour l'écrivain, & agréable aux lecteurs paresseux. Mais il ne doit pas être glorieux pour le premier, ni profitable pour le second. Savoir toutes les anecdotes d'un pays, ce n'est pas en faveur l'histoire. Mieux vaut encore, à l'usage des jeunes personnes, le bon Rollin, avec toute sa pesanteur. Il va lentement, il se traîne; mais il apprend à marcher solidement.

Je voulais d'abord terminer cet extrait par un choix de petits vers: pour être moins long, je prends le parti de les renvoyer aux pièces fugitives; c'est à regret: mon article en aurait autant mieux mérité que je lui appliquasse le vers connu de Lafontaine:

Diversité, c'est ma devise.

C.



Morale universelle , ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature. 4 vol. in-8°. Amsterdam, nouvelle édition, 1780.

IL faut convenir avec l'auteur dans sa préface, que quoiqu'il ait paru jusqu'à présent beaucoup d'écrits sur la morale, on n'en avait point encore vu de système complet; les anciens ne nous ont laissé que des maximes décousues, & les modernes ont plutôt donné le roman que l'histoire de la morale.

C'est pour les suppléer, que l'auteur a entrepris cette morale universelle. Le premier volume en renferme la théorie. La chaîne en est parfaitement liée. Les principes sont clairement expliqués; tous les mots sont définis. L'auteur a bien senti que l'équivoque, la malheureuse équivoque avait produit toutes les disputes sur le bien & sur le mal moral.

C'est sous un point de vue philosophique & dégagé de toute espèce de créance religieuse, qu'il a envisagé sa matière, & c'étoit en effet l'unique manière de rendre son traité utile à toutes les nations: car si quelque cause a fait varier la morale universelle, c'est la différence des religions. La morale des peuples a été plus ou moins corrompue, en raison de ce que leur religion a plus ou moins approché de la vérité.

On ne peut nier que le principe de la bonne morale doive être le même dans tous les gouvernemens, sous tous les climats ; c'est l'art de se rendre heureux, & de rendre heureux les autres. Or, au Japon comme à Paris, le bonheur est le but de chaque individu ; il y a une société, des liens mutuels, des droits & des devoirs respectifs. La morale indique les moyens de parvenir à ce terme universel, & donne la connaissance des vrais devoirs du citoyen. Il importe donc à tous d'étudier cette science sublime ; & vouloir l'ignorer, c'est vouloir son malheur. Par une fatalité singulière, c'est celle qui est la moins cultivée, même dans les états policés, parce que chacun la croit innée avec lui, & que par orgueil il méprise une science que le vulgaire même peut, selon lui, se procurer sans étude.

La lecture de cet ouvrage prouvera aux hommes l'importance de cette étude, du développement & du perfectionnement de la morale. C'est la première science des états ; parce que ce n'est que par elle que la législation peut procurer le bonheur des sujets. C'est encore la première science des particuliers : on peut se dispenser d'acquiescer les autres, l'ignorance de celle-là entraîne le malheur personnel.

L'auteur a fondé sa morale sur la nature des hommes, & c'est sa véritable base ; mais ce n'est pas la nature orgueilleusement insensible des stoïciens, ni la nature dégradée des gens du monde, ni la nature

méprisable, ou peinte ainsi par Nicole & la Rochefoucault. L'auteur de celle-ci a peint les hommes tels qu'ils étaient, & tels qu'ils doivent être.

Il ne paraît pas trop s'écarter des sentimens du plus fameux moraliste de ce siècle, de M. Helvétius. Il ne donne comme lui à la nature que deux mobiles, l'amour du plaisir, & l'aversion de la douleur, qui se fondent en un seul, l'intérêt personnel.

Dans la seconde partie on applique à tous les états de la vie les principes établis dans la première; une troisième partie contient les maximes les plus remarquables des anciens & des modernes sur chaque partie de la morale.

Il ne manque rien au fond de l'ouvrage, les discussions en sont claires & précises, les maximes bien enchaînées; la morale en est pure. Mais il faut avouer d'un autre côté que la forme n'offre pas beaucoup d'agrément. On dirait presque que ce sont des cahiers de bonne philosophie à la manière scholastique, écrits en français; chaque chapitre n'offre qu'un tissu très-sec de définitions, de principes, de conséquences. Cette manière peut être bonne pour ces êtres privilégiés, doués d'une sainte ardeur pour la philosophie, qui l'aiment même dépouillée de ses ornemens. Mais *apparent vari*. Il en est un bien plus grand nombre que cette forme aride rebutera. C'est pour ces derniers qu'il faut donner des grâces à la vérité même. Sa nudité les dégoûte, son aspérité les

effraie. Helvétius & Rousseau ont bien senti la nécessité de la parer de tous les ornemens de l'éloquence ; & le charme dont ils ont su revêtir leurs ouvrages , en a fait la fortune & a répandu par - tout le goût de la saine philosophie. Il serait donc possible de faire un ouvrage sur la morale universelle encore plus utile que celui-ci. Il faudrait trouver le secret de lui appliquer un coloris séduisant.

Je crois l'auteur Allemand. Il a gardé l'anonyme. Il est bien éloigné cependant du faire prolix & gothique des Allemands ; mais il n'est pas encore assez près de l'atticisme français.



Théorie

*Théorie des loix criminelles , par J. B. BRISSOT DE
WARVILLE. 2 vol. in - 8°. Imprimé à Neuchatel ,
& se vend à Paris , chez Desauges. 1781.*

POUR nous donner une bonne *Théorie des loix criminelles* , il ne faut pas être un homme vulgaire : le public a droit d'exiger de celui qui voudra l'instruire sur cette matiere , des qualités rares. On exigera qu'il ait une lecture immense , qu'il connaisse les loix criminelles de toutes les nations , qu'il les ait méditées & comparées entr'elles , que du sein de ce chaos ténébreux il sache faire jaillir la lumière : on exigera qu'il ait un esprit vaste & philosophique , pour former un système auquel tout puisse se rapporter , dont toutes les parties s'entre-foutiennent , où tout soit prévu , qui puisse convenir à tous les pays : on demandera qu'il soit éloquent , que la chaleur de l'humanité anime son style , échauffe ses discours , se fasse sentir à ses lecteurs : il aura besoin du courage de l'homme de bien , pour oser publier la vérité telle qu'il aura cru la voir , sans craindre les fausses interprétations , les imputations calomniaeuses , les reproches des censeurs , & le vain scandale des gens prévenus ou ignorans. Nous reconnaissons avec plaisir que M. Brissot de Warville a rempli dans cet ouvrage toutes ces conditions. Si le code criminel qu'il nous donne a peut-être encore

Avril 1781.

C

quelques imperfections , ces défauts légers n'empêchent point qu'il ne mérite l'attention des particuliers , des législateurs , disons hardiment , de l'univers : c'est un édifice régulier , majestueux , qui s'éleve enfin , quoique bien tard , du milieu des débris de notre gothique & barbare jurisprudence criminelle. Il est juste de payer le tribut de nos éloges aux talens distingués de l'architecte : il est juste d'encourager son zèle , & de le remercier au nom de l'humanité , dont il se fait le défenseur.

Mais à cet éloge mérité , joignons cette censure modérée qui fait croire aux éloges , parce qu'elle prouve l'impartialité du critique.

Nous avons loué , par exemple , le courage de l'auteur : mais nous sommes fort tentés de blâmer son excessive hardiesse. Il nous a paru quelquefois que , semblable en cela à la plupart de nos gens d'esprit , à force d'être en garde contre le préjugé vulgaire d'approuver tout ce qui est reçu , il tombait dans le préjugé contraire de ne rien approuver de tout ce qui se fait.

De ces deux préjugés , dont le premier pourrait s'appeler *le préjugé des sots* , & le second *le préjugé des philosophes* , celui-ci seul était à craindre pour M. de Warville ; & nous voudrions qu'il s'en fût défié davantage , qu'il se fût plus soigneusement précautionné contre lui.

Ainsi nous ne saurions être de son avis , quand il

blâme l'usage reçu de lapider l'animal qui aura tué un enfant, & de ne pas manger de sa chair. Je veux que cet usage ne soit pas philosophique ; mais il est populaire. On a beau dire : « Je ne vois pas comment la chair d'un bœuf pourrait m'empoisonner , parce que ses cornes auraient crevé l'ilium ou le duodènum d'un enfant : » Cette plaisanterie n'empêche pas que l'usage reçu ne soit plus conforme aux sentimens de la nature , plus propre à entretenir l'horreur du meurtre. Et ni le peuple , ni moi , nous ne serons jamais assez philosophes pour manger sans répugnance la chair du bœuf qui aura fait couler le sang d'un de nos semblables : comme , si quelqu'un venait à s'affommer contre l'angle de la table où j'écris , j'aurais besoin d'en changer. Non , quoique cette loi soit juive d'origine , elle n'est point absurde ; & si M. de Warville veut y réfléchir , il reviendra , je pense , à notre opinion. Un cochon pendu pour l'exemple est ridicule , je l'avoue : mais c'est à cause du genre de la peine ; un cochon affominé ne l'est point.

Je pourrais censurer de même divers autres endroits : je m'en tiens à celui-là , & il me donne lieu de faire une autre observation critique.

M. de Warville a trop d'esprit : si une chose s'offre à ses regards par son côté ridicule , il lui échappe assez souvent de prendre un ton de plaisanterie , déplacé , s'il nous est permis de le dire ; dans un ouvrage aussi sérieux , & en général aussi noblement écrit. Le talent

que M. de Voltaire avait pour la plaisanterie & la moquerie l'a engagé à se moquer de tout : au milieu du raisonnement le plus suivi, dans les sujets les plus graves, il trouvait matière à railler ; pour mieux convaincre, il tâchait toujours de faire rire. Il nous paraît, à nous autres Suisses, qu'en cela, comme en bien d'autres choses, son exemple a fait trop d'imitateurs.

Nous croyons donc utile d'observer qu'une plaisanterie ne prouve jamais rien, parce qu'il n'y a rien qu'on ne puisse tourner en ridicule ; que, si le ridicule est réel, c'est par le raisonnement qu'il faut le découvrir & le rendre sensible ; que le ton d'ironie est toujours suspect à un bon raisonneur, & qu'il doit par conséquent être banni des ouvrages de raisonnement.

Nous comprenons, il est vrai, combien il est difficile à un homme de beaucoup d'esprit de ne pas tourner en ridicule ce qu'il voit en ridicule. Supprimer un mot plaisant & ingénieux, c'est un sacrifice sans doute : mais où est l'écrivain qui n'ait point à en faire ? Le dieu du goût en exige de tous ses adorateurs.

On pourra reprocher aussi quelques expressions hasardées & néologiques au style de notre auteur. Il dit, *un homme probe* ; il dit, *insusceptible* ; il appelle *insupérable* une borne qu'on ne peut franchir, &c. Ces innovations annoncent, je le veux, dans celui qui les fait, le besoin d'exprimer précisément & brièvement sa pensée ; besoin qui suppose des talents. Mais nous ne saurions cependant approuver cet usage. Il

semble que le privilege d'inventer des mots doit être réservé à des auteurs connus, & dont les talens soient non-seulement distingués, mais exercés & mûris : encore ne sauraient-ils s'en servir trop sobrement. En voulant augmenter la richesse de la langue, il est trop à craindre qu'on ne nuise à sa pureté. Et voyez si Boileau, Racine & Lafontaine, voyez si Voltaire lui-même, ont abusé de leur crédit pour *donner droit de bourgeoisie* à de nouveaux mots. M. de Warville est très-digne, selon nous, de suivre leur exemple : qu'il laisse à des génies subalternes la petite gloire de faire les novateurs ; elle est au-dessous de lui.

Je ne fais si quelques phrases incorrectes qu'il emploie de tems en tems, sont aussi des nouveautés qu'il veut introduire, ou si elles ne sont que de simples négligences. Je n'en citerai qu'une : *souffrir faire*, au lieu de « souffrir qu'on fasse. »

Ces remarques paraîtront minutieuses : mais qu'importe, pourvu qu'elles soient utiles ?

Faisons-en une dernière plus générale & plus essentielle.

Nous avons dit que le style de cet ouvrage était rempli de chaleur ; & cela devait être. En s'occupant de ce système des loix criminelles, qui semble presque n'être que le résultat d'un complot formé entre les riches pour assurer leurs moindres propriétés au prix du sang des pauvres ; en pénétrant dans ces prisons où l'humanité est avilie & dégradée ; en suivant les

ombres détours des procédures criminelles, qui souvent réduisent leur malheureuse victime à soupirer après le moment où elle pourra enfin *reposer sa tête sur l'échafaud* : (a) quel cœur honnête ne se sentirait ému ? Comment en parler de sens froid ?

Mais cette chaleur, soutenue presque d'un bout à l'autre d'une *Théorie des loix criminelles* en deux volumes, n'est-elle point un défaut ? Un beau défaut, soit ; mais toujours un défaut. Le style animé, orné de figures, plein de mouvement, n'est pas favorable à la discussion : la raison parle ordinairement d'une manière froide & posée. Quand vous faites une *Théorie des loix criminelles*, vous n'écrivez pas un plaidoyer contre nos loix criminelles : ce sont deux genres tout-à-fait différens, & qu'il ne faut pas confondre. Ces interrogations multipliées & pressantes, toutes ces fréquentes apostrophes aux juges, aux magistrats, aux lecteurs, tout ce qui ferait ailleurs de l'éloquence, pourrait bien dégénérer ici en déclamation.

Je m'apperçois au reste que chacune des critiques que je puis faire de l'ouvrage a son revers, & devient, si on l'envisage sous un autre point de vue, un éloge pour l'auteur : qu'y faire ? Tous ses défauts sont ceux d'un homme à talens, & c'est pour cela qu'il faut les relever tous.

(a) Cette expression frappante & vraiment sublime appartient à l'auteur : il est juste de lui faire hommage de ce que j'emprunte de lui.

Nous ne prétendons point faire de ce livre un extrait nourri , succulent & raisonné , qui nous entraînerait à des discussions peu convenables au plan de notre Journal. C'est le squelette de cet intéressant ouvrage que nous présenterons à nos lecteurs ; nous ne ferons qu'en esquiver légèrement le dessin général , & les principales parties.

Le premier chapitre traite des moyens de prévenir les crimes. On sera satisfait sans doute de cette marche de notre auteur ; elle est très - philosophique. Avant de penser à la punition des criminels , il est de la sagesse d'un bon législateur de penser à en diminuer le nombre.

Rendez le peuple plus heureux , donnez - lui des mœurs , & pour cela veillez sur son éducation : extirpez , si vous le pouvez , les racines du crime , & vous n'aurez pas sans cesse à en couper les rejetons. Et quelles sont ces funestes racines ? Les mauvaises mœurs , le manque d'éducation , & la misère , *malesuada famas*.

De la misère au vol il n'y a qu'un pas , & du vol au meurtre il n'y a qu'un second pas. Voulez - vous donc que la propriété du riche soit respectée & que la vie du propriétaire soit en sûreté ? Au lieu de vous armer du glaive vengeur , qui rarement effraie l'indigent , essayez de détruire l'indigence. Ce ne sont guere des gens aisés , *quibus est , & pater , & res* , qui s'exposent à des peines capitales ; ce sont des gens qui n'ont rien à perdre : & le pays où chacun peut mettre

la poule au pot n'a presque pas besoin de loix criminelles.

L'article des mœurs du peuple est très-intéressant ; je m'y arrêterai un instant.

« Si les vertus ont encore un asyle sur la terre , il est sans doute dans nos campagnes. On y montre encore l'adultere du doigt de l'opprobre ; on y fuit l'infame qui a trahi la bonne-foi ; on y croit à l'amitié , à la sainteté des sermens ; on y voit enfin d'heureux mariages , de bons peres » ... En un mot , il y a des mœurs.

« Dans la classe supérieure des habitans des villes , on a l'air d'avoir des mœurs , mais on n'en a point au fond. Le respect seul pour soi-même , pour le *decorum* public , y supplée. Dans la région inférieure , que composent les propriétaires , les gens riches , on commence à douter si l'on aura des mœurs. Enfin , dans la dernière classe , dans la classe la plus nombreuse & la plus méprisée , la plus utile & la plus malheureuse , on a des mœurs sans en avoir l'apparence. » Ce qu'il y a de frappant , c'est que le respect même pour les mœurs fermentant avec une passion violente , y conduit quelquefois au crime. La fameuse Lescombat a un amant ; elle veut l'épouser , & fait assassiner son mari : une femme bien élevée aurait trouvé tout simple de les conserver l'un & l'autre. Précisément parce qu'elle aurait été plus vicieuse , elle ne se serait pas rendue criminelle.

Si l'on demande pourquoi le crime est rare dans les premières classes de la société, la réponse est simple. Ce n'est assurément pas qu'on y vaille mieux : mais les passions y sont moins fortes ; mais on y est retenu par la crainte de perdre son bien-être ; mais l'éducation, comme l'observe très-bien M. de Warville, y supplée aux mœurs, en inspirant de certains principes d'honneur, dont je dirais volontiers que le plus grand mérite me paraît être d'empêcher ceux qui les ont de se faire pendre.

C'est bien de cette éducation qu'on peut dire :

Emollit mores, nec finit esse feros.

Elle adoucit, elle amollit un peu les mœurs, & n'y souffre rien de féroce. Le latin dit bien mieux.

Pour préserver de crimes les campagnes, notre auteur veut qu'on empêche le luxe d'y pénétrer ; c'est là que des loix somptuaires seront utiles. « Il faut que les paysans soient bien habillés, mais non pas à la mode. Il faut proscrire des ajustemens des jeunes paysannes, ces frivolités qu'invente le luxe dans les cités. La simplicité, la modestie doivent seules les embellir : c'est un mauvais présage pour leur candeur, pour leur innocence, quand elles ont recours à des ornemens plus recherchés. . . . Bons paysans ! » ajoute-t-il d'un ton pathétique, qui a quelque chose de singulier ; « bons paysans ! enivrez-vous ; mais ne buvez jamais de café. »

Deux sortes d'hommes corrompent les mœurs des campagnes : « Les domestiques des seigneurs, qui aux vices de leurs maîtres ajoutent l'impudence, & qui emploient leurs loirs à séduire les jeunes filles du canton ; » & les soldats, qui sont à leurs officiers ce que les domestiques sont à leurs maîtres, & dont les semestres se passent en débauches. Bannissez ces pestiférés d'un lieu où regnent encore des mœurs saines : ils l'infesteraient.

Un autre moyen de prévenir les crimes, c'est d'encourager la culture des lettres. A mesure que cette lumière se répand, les crimes, enfans de l'ignorance, fuient devant elle ; les mœurs s'adoucissent, & les attentats de la férocité deviennent plus rares de jour en jour. Ainsi il est du devoir d'un législateur de protéger, d'honorer, de récompenser les gens de lettres ; ils sont nécessaires à l'état : tôt ou tard les semences que jettent ces précepteurs du genre humain, germent, se développent, & forment enfin l'opinion publique. Au reste, entendons-nous bien. « Quand je parle de l'homme de lettres, je n'entends pas un mince faiseur d'épîtres, ni le frivole rapsodiste de quelques froides compilations ; » il ne s'agit que de l'écrivain philosophe, tel que Voltaire, Helvétius, l'auteur de la Philosophie de la nature, & nommément Rousseau, dont on nous dit que *la douceur de sa morale l'a fait aimer à son siècle*. Cela est-il bien exact ?

Je laisse à mes lecteurs le soin de faire leurs réflexions sur cet article. Pour moi, je n'en suis pas trop content, d'autant plus qu'on y raie les journalistes du tableau des gens de lettres, ce qui me paraît injuste. Du reste il y a, ce me semble, dans tout ceci un mélange de vrai & de faux, dont la séparation exigerait trop de raisonnemens & de détails.

Que de crimes on pourrait ainsi prévenir en changeant nos loix, nos mœurs, nos usages, notre éducation ! L'infanticide, par exemple, si sévèrement puni, pourrait-il avoir lieu dans une société bien ordonnée ? Combien de désordres, produits par le long célibat, auquel tant de jeunes gens sont, pour ainsi dire, contraints ! Si vous voulez les prévenir, accélerez le tems du mariage ; creusez un lit au fleuve que vous voulez empêcher de se déborder. Les anciens Gaulois mariaient leurs garçons à vingt-un ans ; les vôtres sont à quinze ans plus avancés que ne l'étaient ceux-là quand on leur donnait une femme ; & vous, vous reculez le terme, qui devait être rapproché ! Vos usages contrarient la nature, & la nature se venge : elle est plus forte que toutes vos loix.

Quoi qu'on fasse, il y aura pourtant toujours des crimes : l'état de société en produira toujours nécessairement quelques-uns. « Le printems, en faisant éclore ces fleurs qui embellissent le magnifique jardin de la nature, y voit naître mille insectes dangereux,

destinés à le ravager. C'est à la main prévoyante de l'art à en extirper les germes, s'il se peut, ou du moins à en diminuer le nombre. Et tel est le but des loix pénales.»

Dans le second chapitre, l'auteur en vient donc à s'occuper des crimes & des peines. Il en présente le tableau; il en distingue les classes; il cherche à assigner à chaque crime une peine qui lui corresponde, qui résulte de sa nature même, & qui ne soit pas simplement un châtiment arbitraire; il montre la différence que doit mettre dans la punition d'un même crime la différence des climats & des gouvernemens. Il entreprend, en un mot, la refonte entière du code criminel. On ne s'attend pas que je le suive pas à pas au travers de ce labyrinthe.

Paucis hæc omnia. . . .

Perstringam, rerum fastigia summa scutus.

Tout désordre qui nuit à la société est un crime: tant qu'il n'est relatif qu'à nous-mêmes, c'est un vice: s'il n'est qu'une infraction de la loi divine, c'est péché. « Le péché est fréquent, le vice se cache, & le crime est rare. » La punition du péché est réservée à Dieu; la honte doit être la peine du vice; les supplices ne sont que pour le crime:

Les crimes se commettent, ou contre le public, ou contre des particuliers.

Les crimes publics sont, ou moraux, ou politiques, ou religieux.

Les crimes particuliers attaquent l'honneur, la propriété, ou la sûreté.

Diverses concirconstances peuvent aggraver le crime ou l'excuser : ainsi, dans une république, les crimes moraux sont plus sévèrement punissables que dans une monarchie : ainsi la peine qu'on infligera à une femme doit être moins rigoureuse que ne le serait celle d'un homme coupable du même délit, parce que les actions des femmes ont moins de moralité que les nôtres : (*a*) ainsi la qualité du criminel rend son crime moins excusable & doit ajouter à la peine. (*b*)

Mais, quoi qu'en aient dit nos criminalistes, il est faux que le voleur mérite une double peine, quand il a fait effraction, quand il a dérobé de nuit, quand il a pillé un temple. Tout cela n'est toujours qu'un vol, ne change point la nature du délit, & ne devrait pas augmenter le châtement.

Le crime moral doit être puni par l'opprobre,

(*a*) Elles s'offenseront peut-être de cette assertion. Mais s'il est vrai que la nature & la société leur ôtent comme à l'envi la liberté de penser & d'agir par elles-mêmes, en les mettant dans la dépendance de l'homme & les assujettissant à mille gênes, ne faudra-t-il pas bien qu'elles reviennent à l'avis de l'auteur ?

(*b*) C'est le contraire parmi nous. Tout le poids des châtimens tombe sur le peuple. On a des égards pour les *honnêtes gens* qui ont le malheur de les encourir, ou s'intéresser pour eux ; on ménage la sensibilité de leurs parens... Ah ! comment pendre un homme *comme il faut* ?

le crime politique par des peines civiles ; le crime religieux par la privation des avantages qu'offre la religion.

Personne ne fera puni de mort , mais condamné à des travaux publics , plus ou moins pénibles , plus ou moins ignominieux , plus ou moins périlleux , selon le degré du crime. Il est même fort douteux que la société ait droit sur la vie de ses membres : s'ils ne l'ont pas eux-mêmes , ce droit , comment ont-ils pu le conférer ?

Ensevelissez tout vivant dans les abîmes de la terre , loin des regards des hommes & de la lumière des cieux , le parricide dénaturé , l'affreux régicide ; réservez pour eux les travaux des mines , si peu faits pour l'innocent : qu'ils broient les drogues & les couleurs , d'où s'exhalent des vapeurs mortelles ; qu'on fasse sur eux la première épreuve des remèdes suspects , des opérations douloureuses : qu'ils remplacent , s'il le faut , nos malheureux nègres. Ce sera payer une terrible amende à la société : vous les rendrez utiles malgré eux.

Et point de bannissement , point de peines fiscales ; qui intéressent le juge à trouver des coupables ; point d'emprisonnement avant la preuve. Mais aussi point d'asyles , ni d'exemptions , ni d'immunités , & presque jamais de grâces.

L'auteur a bien senti qu'on le trouverait trop doux sur l'article des crimes moraux , tels que l'adultère ,

le concubinage , l'inceste , &c. Dans les monarchies , dans les grands états , à Paris , à Londres , presque tous ces désordres lui paraissent devoir être tolérés. Qu'on les réprime en Suisse ; qu'on les prévienne où l'on pourra ; qu'ils soient punis par l'opinion publique. Sinon ,

Quid leges sine moribus

Vana proficiant ?

Levius fit potentia

Quidquid corrigere est nefas.

Je ne suis pas de son avis , particulièrement sur l'adultère , quoique M. de Warville ait raison de dire que « l'homme du bon ton marié n'estime qu'avoir fait un marché de plus ; que l'adultère n'est plus un crime que pour le peuple : & tous , ajoute-t-il , s'empressent de se tirer de cette classe. » Mais , sans l'approuver , je loue , j'honore son courage , & je rends justice à la droiture de ses intentions.

Je voudrais qu'en offrant la liste des crimes publics , on ne dît rien de ceux dont les rois se rendent coupables envers leurs sujets , parce qu'enfin ces délits ne sont pas du ressort du criminaliste. Quel procureur général de l'humanité intentera accusation contre les rois coupables ? devant quel tribunal impartial & compétent les citera-t-il ? & quelle peine leur infligera-t-on ? Il semble qu'il y ait un peu d'affectation à faire très-inutilement mention de semblables crimes dans une *Théorie des loix criminelles*.

Quant aux crimes religieux , blasphèmes , profanations , sacrilèges , &c. je pense , comme M. de Warville , qu'en tant que tels , ils ne doivent jamais être punis que de peines religieuses. Mais je pense que l'excommunication , dégagée de tout effet civil , doit être absolument entre les mains des ministres de la religion , & qu'il est injuste de vouloir les gêner dans l'exercice de ce pouvoir. S'ils en abusent , ils l'éleveront , ils l'aviliront , ils le rendront odieux : mais c'est leur affaire , & je ne vois pas de quel droit le magistrat s'en mêlerait.

Je passe sur les crimes commis contre la sûreté & contre la propriété ; pour dire un mot de ceux qui attaquent l'honneur d'un citoyen , injures , calomnies , libelles , &c. Ils doivent certainement être punis. « L'honneur est inappréciable. L'homme vertueux bâtit lentement l'édifice de sa réputation : le souffle d'un méchant renverse quelquefois en un instant l'ouvrage de plusieurs années. »

Quant au viol , M. de Warville , qui n'y croit pas trop , le regarde , s'il est prouvé , comme un attentat contre la propriété de la personne violée , comme un vol qui lui est fait ; mais qui ne la déshonore point. Et pour l'adultère , il prétend aussi qu'il ne porte point atteinte à l'honneur d'un époux. « Les maris , dit - il assez plaisamment à ce propos , les maris , par une étrange bizarrerie , ont de plus que les autres hommes un honneur particulier qu'il est difficile de définir ;

définir , mais qu'ils acquierent à dater de leur mariage. . . . » Il ne serait donc pas content de je ne fais quel législateur qui , ajoutant affliction à l'affligé , a voulu que le mari fût puni par une forte amende , de l'infidélité de sa femme. C'est aller un peu loin , je l'avoue : mais le préjugé qui déshonore le mari de la femme infidelle , pourrait cependant , si on l'examine bien , être assez légitime , & bon à conserver. Car enfin , on a beau mépriser les préjugés : il nous en faut ; le peuple en aura toujours : les favans & les philosophes ont aussi les leurs ; & ceux du peuple sont en général plus raisonnables & plus salutaires que ne le pense le vulgaire des philosophes.

L'honneur est une chose si peu fixe , c'est si fort une affaire de convention , il varie si fort selon les différens pays , les différens siècles & les différentes conditions , qu'on ne sait comment le définir , & qu'il serait impossible de spécifier tout ce qui peut y porter atteinte. Aussi l'auteur n'a-t-il garde de l'entreprendre. Il ne dit mot du démenti ; il met le soufflet & le coup de canne au rang des attentats contre la sûreté personnelle , & il laisse à l'inconstante opinion le droit de changer au gré de ses caprices l'empire de ce chimérique honneur , qui est son plus incontestable domaine. Et qui viendrait à bout de compter toutes les vagues qui s'excitent sur cet océan qui obéit au moindre souffle des moindres vents ?

Après cet immense chapitre , on en trouve trois

Avril 1781.

D

autres, sur lesquels nous n'avons pas dessein de nous arrêter.

Le premier traite de la conviction de l'accusé : on y examine la nature & la force, ou plutôt la faiblesse & l'insuffisance de presque toutes les preuves judiciaires. La confession de l'accusé ne prouve rien du tout ; l'inspection des écritures trompe souvent ; le rapport des experts n'est rien moins qu'infaillible ; tous les indices imaginables, toutes les présomptions du monde réunies, ne forment point une preuve par leur assemblage : trop souvent ce cortège de la vraisemblance est à la suite du mensonge. La preuve par témoins, quoique la plus sûre de toutes, est encore sujette à beaucoup d'inconvéniens ; elle exige un examen sérieux & de grandes précautions ; on ne saurait avoir trop de circonspection.

L'auteur relève encore ici une foule de doctes erreurs des jurisconsultes. Un enfant a des yeux pour voir & des oreilles pour entendre : pourquoi donc rejeter son témoignage ? Pourquoi celui qui est sous le réat, & qui peut fort bien être innocent, pourquoi l'excommunié, l'homme noté d'infamie par la justice, pourquoi le juif & l'hérétique, ne seraient-ils pas écoutés par le juge qui ne cherche qu'à démêler à la lueur de la vraisemblance les traces de la vérité ? Ne refusez jamais d'entendre aucun témoin ; vous peserez ensuite à loisir la validité de son témoignage. On peut appliquer à ceci le passage de l'Écriture : *Eprouvez*

toutes choses ; recevez ce qui est bon ; rejetez tout ce qui a quelque apparence de mal.

Pourquoi encore donner moins de poids au témoignage d'une femme qu'à celui d'un homme ? Si peut-être en général elles voient moins bien, d'un autre côté on peut être sûr qu'en général elles diront plus consciencieusement ce qu'elles auront vu ; en sorte que tout reste égal.

Combien faut-il de témoins pour une preuve criminelle ? C'est selon l'importance des cas ; c'est selon les témoins. Mais s'ils se contredisent, il n'y a plus de preuve ; & n'y en eût-il que trois contre douze, douze peuvent s'être trompés comme trois. Il serait trop absurde de faire la soustraction, & de dire : « qui de douze ôte trois, reste neuf. »

Dans le chapitre suivant, on propose un plan fort raisonnable de procédure criminelle. On fera promptement l'information, sur laquelle on ne jugera qu'avec lenteur & maturité. Le procès sera instruit publiquement, & l'accusé ne sera point traité comme coupable avant d'être convaincu : il pourra récuser des juges, produire ses témoins, interpellé ceux de l'accusateur, faire ensuite plaider sa cause par un avocat. La sentence se rendra publiquement, & le jugement s'exécutera de la manière la plus solennelle qu'il se pourra.

Il est enfin question, dans un dernier chapitre, des tribunaux criminels, du nombre de juges dont ils devront être composés, de la qualité de ces juges, de

la maniere de les élire , &c. Sur tous ces articles ; M. de Warville dit des choses simples & intéressantes. Citons une phrase à la Voltaire , une de ces phrases qui nous paraissent ingénieuses , qui nous amusent & que nous ne laissons pas que de critiquer. « Il sera inutile , pour être admis dans ces tribunaux , d'avoir payé quatre cents livres à une université pour n'y rien favoir , parce que , pour juger d'un fait , il n'est pas besoin d'avoir appris dans Justinien , que la loi naturelle est le droit commun des hommes & des animaux. »

A quoi servira cet ouvrage ? Espérons-le : à hâter un peu les progrès de la raison , & la réforme de nos abominables loix criminelles. . . Il n'y a pas d'exagération dans cette épithete.

Par-tout on sent le besoin de refondre ces loix de sang ; & par-tout on s'en tient presque là : on ne fait que de loin en loin un demi pas lent & timide. C'est la marche ordinaire du bien : mais ne pourrait-on pas l'accélérer ? Ne doit-on pas des éloges à l'écrivain qui travaille à cette bonne œuvre ? Ne doit-on pas y concourir avec lui ?

Il y a encore des pays où l'on pend de simples voleurs : c'est à regret ; mais enfin on les pend , parce qu'on ne fait qu'en faire. Et parmi tant de particuliers riches , ou du moins aisés , qui tous s'accordent à plaindre le sort de ces malheureuses victimes de la rigueur de nos loix , il n'est personne qui s'avise

d'ouvrir une souscription , qui s'intrigue , qui se démène , pour que dans chaque petit pays il se forme un établissement public ? On se donne quelquefois tant de mouvemens , on s'agite si fort , on remue ciel & terre , pour procurer un très-petit bien particulier ; on arrange tout , on force les obstacles , on vient à bout de tout. Et ici on ne tente rien , on laisse aller les choses comme elles vont.

N'aurions-nous donc qu'une sensibilité de détail ? Ne saurait-elle s'exercer que sur de petits objets ? La sphere de son activité ne s'étend-elle pas au-delà du cercle resserré de notre société ? Serions-nous plus sensibles qu'humains ?

Mais tout ce sermon-là , est-il à propos que je le fasse ? Ai-je raison de le faire ? . . . Lecteur , vous en jugerez.

C.



D üj

THÉÂTRES.

Théâtre de M. CAILHAVA. 2 vol. in-8°. Paris, Duchesne, Jombert, Esprit, &c.

C'EST sans doute acquérir des droits à la reconnaissance de nos lecteurs, que de leur annoncer une édition complète du Théâtre de M. Cailhava. Il y a long-tems que le public a reconnu dans cet homme de lettres les véritables talens dramatiques qui deviennent plus rares de jour en jour, & l'on ne peut disconvenir que depuis 1738, époque de l'immortelle *Métromanie*, les deux auteurs qui se sont le plus rapprochés de Moliere, ne soient M. Palissot & M. Cailhava. Le respect que ce dernier annonce à tout moment pour le dieu de la comédie, est encore un titre de plus à l'estime publique; & ceux qui connaissent le personnel de M. Cailhava, savent que cette estime n'est pas moins due à son cœur qu'à son esprit. Pour nous qui jouissons depuis long-tems de cet avantage, c'est avec une joie bien pure que nous saisissons l'occasion de lui présenter un hommage qui doit lui plaire, d'autant plus que la condescendance ou l'amitié n'entrera pour rien dans le compte succinct que nous allons nous permettre de rendre de ses ouvrages. Il est

doux pour l'amitié de n'être que l'écho du public dans le tribut qu'elle paie aux individus qui lui sont chers.

Après des mémoires historiques, sur lesquels nous aurons bientôt occasion de revenir, on trouve dans le premier volume du Théâtre que nous annonçons, *le Jeune présomptueux*, comédie en cinq actes & en vers, jouée en 1763, sous le titre de *la Présomption à la mode*. On voit dans cette piece qui n'avait pas encore été imprimée, le caractère d'un provincial, bel-esprit qui croit que rien ne peut résister à son mérite, & finit par être dupe des ressorts qu'il croit faire agir contre son rival, jeune homme dont les prétentions se bornent à plaire, & qui y réussit. Le développement de l'intrigue de cette piece, joint à la conduite du caractère, nous a paru vraiment estimable. C'est un premier ouvrage, & nous osons dire qu'il n'a guere besoin d'indulgence. On n'y trouve aucun trait de ce bel-esprit déplacé, de ce jargon philosophique qui usurpe aujourd'hui la scene; & ce qui est rare dans un jeune homme, un style simple, correct, & point de mauvais goût. M. Cailhava nous avertit qu'il fit cet ouvrage en arrivant à Paris, avant d'avoir vu le monde & fréquenté ces écoles de goût & de politesse qu'on ne trouve réellement que dans la capitale. On ne s'en appercevrait sûrement pas en lisant sa piece, que les comédiens devraient bien substituer à ces dolentes rapsodies dont ils surchargent leur répertoire.

D iv

Le Tuteur dupé, comédie en cinq actes & en prose. Cette piece est sans contredit l'une des plus fortement intriguées qui aient paru depuis long-tems. Les ressorts d'un valet rusé, pour tromper un vieillard défiant, sont combinés avec beaucoup d'adresse. L'auteur a pris soin de détruire les ruses du fourbe, & de renverser à chaque instant ses projets : ce qui jette singulièrement de l'intérêt dans cette comédie. On voit combien M. Cailhava est nourri de la lecture des anciens qui seront toujours nos maîtres, & quel parti il a su tirer du *Soldat fanfaron* de Plaute, auquel il avoue devoir l'idée de sa piece. C'est une de celles que le public revoit avec plus de plaisir, & qu'il se plaint de ne pas voir assez souvent. Elle est écrite avec beaucoup de gaieté, sans prétention : ce qui l'éleve beaucoup au-dessus d'une comédie où l'on dupe aussi un tuteur vigilant, & dont l'inconcevable succès n'a pas laissé d'étonner les vrais amateurs de l'art dramatique.

Les Etrennes de l'amour, comédie-ballet en un acte & en prose. M. Cailhava, las d'entendre dire qu'il ne mettait pas le moindre esprit dans ses comédies, voulut s'essayer dans le seul genre où ce misérable esprit fût permis, & composa cette petite piece. En effet, on y trouve beaucoup d'esprit, & des étincelles de comique qui la rendent digne de son auteur. C'est une piece dans le genre de celles qu'on nomme *à tiroir* ; & si ce genre n'est pas celui de la bonne comédie,

on ne peut disconvenir qu'il n'ait ses agrémens. Le public a fort bien accueilli *les Etrennes de l'amour* ; & son empressement à les revoir , prouve que c'est un présent qu'il reçoit avec plaisir : les comédiens devraient bien le remettre plus souvent dans le cas de la reconnaissance.

Le Mariage interrompu , comédie en trois actes & en vers. Ceci est encore une piece d'intrigue ; & quoiqu'inférieur au *Tuteur dupé* , elle ne laisse pas d'être fort agréable. Elle est dans le genre ancien , & tirée de l'*Empirique* de Plaute. Un fils amene chez son pere sa maîtresse , & il s'agit de lui faire approuver ce mariage , tandis qu'il en projette un autre. Un valet intrigant se charge du bonheur des amans , & parvient , après beaucoup de traverses , à le leur assurer. C'est le développement des moyens mis en usage pour tromper le vieillard , qui fait le fonds de cette comédie , dont le dénouement est neuf & fera toujours plaisir à cette partie éclairée des spectateurs qui fait apprécier les choses , & qui tient compte à l'auteur de ses études & de ses travaux.

TOME II. *Arlequin Mahomet , ou le Cabriolet volant* , drame philoso - comi - tragiqu'extravagant , joué à la comédie italienne. Cette piece , dans le genre des cannevas italiens , a attiré un concours de monde prodigieux , dans un tems où le spectacle était désert les mardi & vendredi. Cette piece qu'on peut regarder comme la folie d'un homme d'esprit , supporte non-seulement la lecture , mais on y rencontre sou-

vent des traits dignes de l'auteur du *Tuteur dupé*, & des scènes entières d'un comique agréable. On conçoit que le jeu des machines, & sur-tout celui de l'inimitable Carlin, ont dû ajouter à cette comédie lors des représentations; & l'on conviendra qu'une extravagance, quelle qu'elle soit, est toujours préférable à ces dolentes rapsodies qui ont usurpé si long-tems la scène italienne.

La suite du Cabriolet volant n'eut pas moins de succès qu'*Arlequin Mahomet*; & ces deux pièces, auxquelles M. Cailhava n'attache pas la moindre importance, seront toujours revues avec plaisir par les gens qui vont chercher de la gaieté au spectacle, & n'y trouvent bien souvent que de l'ennui.

Le Nouveau marié, ou les Importuns, opéra comique, peut servir de modèle dans ce genre d'ouvrage. L'auteur a su couvrir à une intrigue simple, de jolies scènes fort gaies, & mettre au théâtre avec décence un époux pressé de jouir des droits de l'hyménée, & qui s'en trouve toujours empêché. Cette situation nous a paru fort comique, & nous croyons même qu'elle pourrait plaire sur un théâtre plus relevé & sans musique. Il est cependant bien rare que ces sortes d'ouvrages se soutiennent à la lecture.

La Bonne fille, opéra comique, en trois actes. M. Cailhava avoue que de tous ses ouvrages dramatiques, celui-ci lui a le plus rapporté. Il s'en faut cependant beaucoup que ce soit le meilleur; mais lorsqu'on pense aux chaînes qu'il s'était imposées, on

est encore étonné qu'il en ait pu tirer un parti aussi agréable.

· *L'Égoïsme*, comédie en cinq actes & en vers. Cette piece, sur laquelle M. Cailhava fonde avec raison une partie de sa gloire, eut plutôt un succès d'estime qu'un succès d'affluence, comme il le remarque lui-même. L'auteur de cet extrait se félicite d'avoir été le premier homme de lettres qui ait rendu justice à cet ouvrage, lorsqu'il attribua son peu de succès à la difficulté d'une nation à se familiariser avec le sublime; (a) mais nous osons prédire à M. Cailhava que, lorsque la comédie française sera retournée dans le fauxbourg Saint-Germain, son véritable centre, sa piece, jugée par un parterre instruit & éclairé, joindra le succès d'affluence à celui d'estime. Celui dont elle a joui à la lecture, & sur-tout parmi les gens de lettres, doit le dédommager de la froideur du parterre, qui est bien éloigné d'avoir senti le mérite de *l'Égoïsme*. La scene du Portier, & celle où Philémon fait à son oncle le portrait de sa famille, en ayant l'air de l'excuser, feront toujours deux scenes de génie, & dont Moliere même se ferait fait honneur. Sa piece est conduite avec beaucoup d'intelligence & de sagesse, & le dénouement fort réellement du sujet. Le comique répandu sur les rôles de Durand, de M. & de Mad. Florimond, jette beaucoup de gaieté dans l'ouvrage, écrit en général avec soin, & dans le ton de

(a) Journal des théâtres, n°. XIV.

la bonne comédie. Il y a long-tems que nous désirions rendre publique notre façon de penser sur *l'Égoïsme*, & nous nous félicitons d'avoir trouvé l'occasion de rendre à M. Cailhava une justice que le public paraît lui avoir refusée d'abord, mais qu'il lui rendra tôt ou tard avec usure.

A la suite de *l'Égoïsme* on trouve *les Causes de la décadence du théâtre*, ouvrage rempli de vues judicieuses & vraiment utile à l'art dramatique; le *Discours de Molière* à sa réception posthume à l'académie française, avec la réponse. Cette plaisanterie eut dans son tems le plus grand succès, & nous remarquerons ici avec M. Palissot, que l'exclusion de l'académie semble avoir été réservée pour les meilleurs auteurs comiques. Molière, Regnard, Dancourt, Dufresni, Baron, Legrand, Lesage, Piron, Lanoue, &c. n'en ont point été, & de nos jours même nous ne voyons pas dans ce sénat littéraire un seul auteur dont Thalie ait avoué les productions. MM. Palissot, Cailhava, Rochon de Chabannes, Sedaine, Dorat, Beaumarchais, méritaient sûrement d'en être, aussi bien que beaucoup d'autres que nous laissons le soin au public de nommer. Il est vrai qu'il vaut mieux faire demander pourquoi on n'en est pas, que pourquoi l'on en est; & c'est du moins une consolation pour ceux qui, par leurs talens & leurs ouvrages, ont droit aux honneurs littéraires.

Nous avons promis de parler des mémoires historiques qui sont en tête du premier volume du Théâtre de M. Cailhava, & nous y revenons pour dire qu'il

était impossible de mettre plus de gaieté dans le récit de ses infortunes. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de mettre sous les yeux des lecteurs la façon plaisante dont il nous peint le sort du *Jeune présomptueux*, qui des mains d'Armand était tombé dans celles de l'homme aux *cors*, aux *insomnies*, aux *migraines*. (a) « Je vole chez lui, dit M. Cailhava, je ne trouve point; mais que le lecteur se rassure: une grosse cuisinière est assise sous la porte cochère dans son *fauteuil à bras*. Elle épluche nonchalamment des épinards; elle me dit en ricanant: n'êtes-vous pas un poète? — Hélas! oui. — Ne venez-vous pas chercher une pièce? — Hélas! oui. — Attendez. Là-dessus elle fouille dans le tas d'herbes, en tire mon manuscrit, & me le remet. Tout le monde se figure sans doute la mine d'un auteur secouant le long d'une rue les épinards dont les feuillets de son manuscrit sont décorés. »

M. Gailhava nous assure que ce fait, qui paraît au premier coup-d'œil un conte fait à plaisir, est dans la plus exacte vérité; & ce qui doit achever de le persuader, c'est la colère que le comédien, héros de cette aventure, a fait éclater dernièrement dans les foyers de la comédie, en apprenant la publicité de l'anecdote. Nos lecteurs remarqueront, s'il leur plaît, que ce comédien est le même que *le service de la province* vient de retenir pendant six mois hors de la capitale.

(a) Voyez les Mémoires historiques.

Le récit d'une répétition du *Tuteur dupé* n'est pas le morceau le moins plaisant de ces mémoires; mais comme il perdrait à n'être pas lu dans son entier, nous y renvoyons le lecteur. Nous nous contenterons de rapporter le bon mot de Feulic, qui répondit à l'auteur sur un mémoire présenté contre lui aux gentilshommes de la chambre, & signé de toute la comédie : *vous avez été bien étonné en voyant que tous les comédiens Français savaient signer leur nom.*

Toutes les pièces de M. Cailhava ont donné lieu à des aventures plus ou moins plaisantes, & racontées avec ce sel, cet enjouement que l'auteur fait si bien mettre dans sa conversation comme dans ses écrits. En les lisant, on ne peut cependant se défendre d'une réflexion affligeante, en voyant les comédiens exercer sur les gens de lettres une tyrannie qui fait peu d'honneur à ceux qui, pouvant la faire cesser, négligent d'y mettre ordre. Il faut en revenir absolument au projet dont M. Cailhava a le premier donné l'idée. DEUX THÉÂTRES où l'art dramatique, qui penche depuis long-tems vers sa ruine, tombe dans l'anéantissement total. Toute considération étrangère doit donc céder au bien général, & nous nous unissons à M. Cailhava, & au corps entier des gens de lettres, pour solliciter cet établissement. C'est en effet le seul moyen d'arrêter la décadence totale du plus beau, mais du plus difficile de tous les arts.

— Par M. G. D. L. R.



COMÉDIE ITALIENNE.

Pieces nouvelles.

ON reproche aux comédiens Français de ne point donner de nouveautés, & l'on pourrait reprocher aux comédiens Italiens d'en donner trop. Mais ce trop prouve au moins leur zele & le desir qu'ils ont de plaire au public, & d'essayer son goût en multipliant les amusemens. Depuis le premier janvier, on compte sept nouveautés jouées à ce spectacle, sans parler des pieces remises & des débuts, que nous passerons sous silence, parce qu'aucun ne nous a paru digne de fixer les yeux du public, & que nous ne nous sommes engagés d'en parler qu'autant qu'ils pourraient fournir quelques articles intéressans pour l'art ou les artistes. On ne doit pas non plus attendre de nous un très-grand détail sur les six nouveautés dont nous avons à parler. (La premiere a été extraite dans le Journal de février.) Le théâtre de la nation a toujours été l'objet principal de nos soins, & nous ne pouvons donner à celui-ci qu'une attention secondaire. Nous n'aurions même jamais fait la promesse de nous en occuper, sans le parti qu'il a pris de jouer les pieces françaises : ce qui le rapproche en quelque sorte du littérateur & de l'homme de goût, que les opéra

tristement bouffons en avaient depuis long - tems éloignés.

L'Amour conjugal ou *l'Heureuse crédulité*, comédie en un acte, en prose, par M. Forgeot, jouée le mardi 23 janvier, est la nouveauté qui a succédé immédiatement aux *Etrennes du Mercure*, dont nous avons déjà rendu compte. Nous avons même dit alors, en annonçant *l'Amour conjugal*, que l'âge de l'auteur sollicitait une indulgence dont son talent pouvait se passer. En effet, il est difficile d'annoncer aussi jeune, une plus grande connaissance du théâtre, des effets de la scène & des ressorts de la muse comique. L'art devenu si rare aujourd'hui de bien intriguer une pièce sans obscurité, & de la dénouer sans moyen surnaturel, paraît appartenir à M. Forgeot. Lorsque l'âge aura mûri ses idées en étendant son expérience, il apprendra sans doute à plus tirer de son propre fonds, en prenant une juste confiance en ses forces, & à éviter des réminiscences qui, quoique très-heureuses, n'en sont pas moins des réminiscences.

Le président a un neveu & une pupille qui s'aiment, & ne veut point consentir à leur union. Un valet, pour le déterminer, imagine de faire croire au président que son neveu est amoureux de sa femme, & à la présidente que son mari est épris des charmes de la jeune personne : lorsque cette idée dont l'auteur

a tiré un parti fort heureux , les a beaucoup tout-
mentés , le valet déçoit la feinte , & fait consentir
les parens au bonheur des deux jeunes amans.

Voilà en peu de mots le sujet de cette piece remplie
de details très-heureux qui n'ont point été sentis ,
& de ce *vis comica* si rare aujourd'hui & si précieux
dans un jeune homme. Nous invitons M. Forgeot à
se livrer totalement à ce genre qui paraît lui con-
venir , & dans lequel deux rapides succès doivent le
confirmer dans les présages heureux que nous osons
lui promettre. Il est devenu comptable au public de
l'emploi de ses momens , & ils n'appartiennent pas
moins aujourd'hui à sa gloire qu'à nos plaisirs.

Le sieur Reymond a joué , avec toute l'intelligence
& les graces qu'on lui connaît , le rôle du jeune
homme. Nous invitons cet acteur à poursuivre avec
courage sa carrière , & nous osons assurer qu'il sera
dans peu le plus ferme soutien d'un théâtre qui voit
en lui son espérance. On doit aussi des éloges à la
dame Julien , à qui un maintien honnête , une diction
sage , & la connaissance du théâtre assureront toujours
des succès dans l'emploi des amoureuses , qu'elle rem-
plit à la satisfaction des connaisseurs.

La Mélomanie, comédie en un acte , mêlée d'a-
riettes , paroles de M. Garnier , comédien de pro-
vince , musique de M. Champein , lundi 29 janvier.
Le titre de cette piece dérobée au théâtre de l'Am-
Avril 1781. E

bigu-comique, en fait assez connaître le sujet. Un des principaux personnages est tellement entiché de musique, qu'il veut donner sa fille à un virtuose nommé Fugantini qu'il attend d'Italie. Le valet de l'amant de la jeune personne imagine de faire passer son maître pour le virtuose. Le mariage se conclut, & l'on ne découvre la fourberie que lorsque le contrat étant signé, le pere ne peut plus reculer. Ce simple exposé suffit pour faire voir combien ce fonds est usé ; & cet ouvrage, au-dessous du médiocre, n'a obtenu une espece de succès qu'à la faveur de la musique fort agréable de M. Champein. Nous invitons ce jeune compositeur qui donne les plus heureuses espérances, à se montrer plus difficile dans le choix de ses sujets, & à se bien persuader de cette vérité, qu'un mauvais poëme ne peut jamais soutenir une excellente musique.

Jenneval, drame en cinq actes en prose, par M. Mercier, le mardi 13 février. Cet ouvrage est un de ceux dont le succès a le plus excité les réclamations des gens du monde ; fâchés de voir briser l'idole qu'ils encensent, ils ont affecté de répéter que cette piece était contre les mœurs, tandis qu'il n'en est peut-être pas au théâtre de plus utile aux mœurs. Ils ont affecté de crier à l'indécence, à la turpitude, &c. Et ces cris font, à ce qu'il nous semble, l'éloge le plus complet de l'auteur, à qui l'on peut appliquer

ce vers de la comédie de *l'Egoïsme* :

Mes portraits ont déplu par trop de ressemblance.

En effet, il est impossible d'employer des couleurs plus vraies sous un plus énergique pinceau. Les situations de la pièce, toutes intéressantes, toutes prises dans la nature, attendrissent, émeuvent & bouleversent tour-à-tour l'âme du spectateur. La candeur de Jenneval, dupe des artifices d'une femme adroite qui le porte au crime sous l'attrait du plaisir, est réellement faite pour plaire aux âmes vertueuses. La conduite de Rosalie, qui n'est malheureusement qu'un tableau trop fidèle, doit défiller les yeux des jeunes gens qui se trouvent dans ce cas, & a produit plus d'une fois cet effet. Le rôle de l'oncle nous a paru aussi très-naturel & parfaitement en situation, au troisième acte sur-tout. En un mot, ce drame qui fait depuis long-tems les délices de la province, & sur lequel nous nous étendrions davantage s'il n'était imprimé depuis dix ans, ne peut qu'ajouter infiniment à la réputation dramatique de M. Mercier, l'un des hommes de lettres dont les mœurs & les talens sont le plus faits pour honorer la société.

On ne peut sans injustice refuser de grands éloges à la dame Verteuil, qui a rendu le rôle de Rosalie d'une manière supérieure. Il est impossible de pousser plus loin le talent de l'imitation, & de se rapprocher davantage de la perfection, c'est-à-dire de la nature.

E ij

Nous saisissons avec d'autant plus d'empressement cette occasion de rendre justice à la dame Verteuil , que l'on nous a accusés de ne point aimer son talent. Une pareille imputation est très - éloignée de notre façon de penser , & d'autant plus dénuée de vraisemblance , que nous l'avons vue pour la première fois dans *Jenneval*. On doit aussi de très - grands éloges au sieur Reymond qui a mis dans le rôle de Jenneval une explosion d'ame , de sentiment & de force , que nous n'attendions pas de ses moyens. Il est certain que ce rôle lui fait le plus grand honneur , & nous l'invitons à faire mettre souvent la pièce , ne fût - ce que pour procurer aux amateurs le plaisir de voir bien jouer un bon ouvrage.

L'Amant statue , comédie en un acte , en vaudeville , par M. Desfontaines , le mardi 20 février. Les mêmes gens qui criaient contre l'indécence de *Jenneval* , se taisaient sur *L'Amant statue* , l'un des ouvrages les plus libres dont on ait pu permettre la représentation : tant il est vrai qu'il suffit d'encenser leurs idoles pour leur plaire.

Un amant qui , pour vaincre les rigueurs de sa maîtresse , imagine de se faire porter dans son jardin comme une statue organisée , & d'y faire sous ce déguisement une déclaration qu'il a déjà commencée sous l'habit de chanteur , tel est le sujet de *L'Amant statue*. Tout cela est assaisonné d'une foule de jolis

petits couplets orduriers , & tels qu'il les faut aujourd'hui aux amateurs. On a beaucoup applaudi cette comédie , sans songer qu'une statue de marbre n'a jamais été habillée de fatin , & encore moins organisée au point de jouer des airs de flageolet , comme le flûteur de Vaucanson , &c. &c. . . . Mais à quoi sert de nous arrêter sur un tissu d'in vraisemblances qui ne sont pas même rachetées par de l'esprit , & dont l'obscénité a fait tout le succès !

O tempora , o mores !

Les Deux morts , opéra comique , en un acte , en vaudeville , par M. Patrat , le mardi 27 février. L'auteur de cet ouvrage , comédien de province , est le même qui fit mettre un jour sur l'affiche du spectacle , le *Déserteur* drame du sieur Mercier , revu & corrigé par M. Patrat. Cette anecdote ne fait rien à la pièce des *Deux morts* , mais elle sert à prouver l'excès de ridicule dont ces messieurs sont capables.

La comédie dont nous parlons a été donnée comme une pièce de carnaval , & il y manquait d'abord de la gaieté ; ce n'est pas que l'auteur n'ait fait tous ses efforts pour en mettre , mais il y a peu réussi : tant il est vrai qu'il est bien plus facile de jouer la comédie que d'en faire , même de médiocres. Colombine & Pierrot qui , pour servir Léandre dans ses amours , imaginent de passer tour - à - tour pour morts , afin d'inquiéter leurs maîtres ; Léandre déguisé en commi-

faire qui vient achever de les épouvanter , les fait consentir par arrangement à son mariage avec leur fille : voilà tout le sujet de cette piece , imitée comme l'on voit de la fin d'un conte des Mille & une nuits , intitulé *le Dormeur éveillé* , & dans lequel deux personnages se servent de la même ruse pour tirer de l'argent de leurs souverains , & qui n'ayant ni intrigue ni intérêt , n'a seulement pas le mérite du style , dont l'extrême incorrection a révolté le parterre même de la comédie italienne , qui ne passe cependant pas pour être difficile.

Blanche & Vermeille , comédie en trois actes , en prose , mêlée d'ariettes , par M. le marquis de Fleurian , musique de M. Rigel , le lundi 5 mars.

Cette piece , dont l'auteur est déjà connu sur ce théâtre par *les Deux billets* , & *Jeannot & Colin* , est tirée d'un conte de fée , inséré dans le *Magasin des enfans* , autant que nous pouvons croire. *Blanche & Vermeille* ont été élevées ensemble chez une fée. *Vermeille* n'est sensible qu'aux douceurs de l'amour , mais le cœur de *Blanche* s'ouvre à l'ambition. Cette différence se fait sentir lorsque la fée leur permet de former un souhait. Celui de *Vermeille* est pour épouser son amant villageois ; *Blanche* veut le prince qui lui a offert sa main. La fée exauce le premier vœu , & permet à *Blanche* d'aller passer un jour à la cour , promettant de l'y faire régner si elle s'y trouve bien.

Un entretien avec le roi défile ses yeux ; il s'aperçoit qu'il n'est pas aimé pour lui-même, il reprend son cœur, & Blanche retourne à son village. Le jour où elle y arrive, est celui qu'a choisi sa sœur pour épouser son amant. L'image de ce bonheur l'afflige, & la livre au remord. La fée voyant ce repentir sincère, lui pardonne, ainsi que son premier amant, Colin, qui consent à l'épouser.

Cette pièce a eu du succès, & en eût sans doute obtenu davantage, si le second & le troisième acte avaient répondu au mérite du premier. On y a trouvé de l'esprit, de la délicatesse ; & quoique l'ouvrage eût pu être meilleur, il confirme les espérances que l'auteur avait déjà données. On doit d'autant plus lui savoir gré de ses efforts, que c'est un homme du monde qui a d'autres ressources pour plaire, & qui n'attache pas sans doute une grande réputation à ces sortes d'ouvrages.

Chacun à son tour, comédie en deux actes, en vers, par M. le marquis de la Salle, le mardi 20 mars.

Encore un homme de condition qui vient cueillir les palmes de Thalie. Il est aussi connu par une jolie comédie de *l'Officieux*, qui a eu beaucoup de succès l'année dernière, & dans laquelle on trouve des traits vraiment comiques, & qui décelent dans son auteur le germe d'un talent agréable.

Le titre de celle-ci n'annonce pas une pièce d'in-

trigue. Trois personnages dont l'un est entêté des mœurs & des usages anciens, l'autre qui n'aime que les modernes, & dont le troisieme est possédé de la fureur de jouer la comédie : tel est le fond de cette piece qui présente une foule de traits agréables, & sur lesquels nous aurons peut-être occasion de revenir lorsqu'elle sera imprimée.

LES comédiens Italiens se disposent à remettre *la Demande imprévue*, comédie en trois actes, en prose, de M. Mercier, représentée le 23 mai 1780. On fait que l'auteur la retira après la première représentation, mécontent de l'accueil que le public avait fait à un ouvrage rempli de gaieté, nous osons même dire, de comique & de traits charmans. Le troisieme acte qui en présentait le plus, est justement celui qui a le moins réuffi : tant est grande quelquefois l'inconséquence du public. Nous pouvons assurer cependant que la seule lecture de ce troisieme acte est faite pour dérider le front le plus sévère, & que nous n'avons pu retenir le rire, en voyant l'embarras du maître qui fuit son valet, sans savoir où il le mène lui & la nombreuse compagnie à laquelle il donne à souper. Le dénouement, beaucoup plus plaisant que celui du *Valet menteur* de Garrick, dont le sujet de cette piece est tiré, était fait pour avoir un grand succès, & nous ne doutons pas qu'à la reprise, le

public plus juste & mieux disposé ne casse son premier arrêt, infirmé depuis long-tems au tribunal des gens de goût.

Nous profitons de cette occasion pour dire deux mots de deux pieces que M. Mercier vient de faire imprimer. La premiere est *l'Homme de ma connaissance*, qu'on aurait pu nommer aussi *l'Inconstant*. Cet homme de la connaissance de l'auteur, après être devenu successivement amoureux de trois femmes en un instant, finit par s'enflammer pour un portrait qui se trouve être celui de la reine Cléopâtre, ce qui apprête un peu à rire à ses dépens. Cette piece fourmille de traits ingénieux, & de morceaux de sentimens dignes de l'auteur de *l'Indigent* & de *Jenneval*. M. Desprez, l'un des auteurs d'une jolie parodie d'*Alceste*, & à qui le public demande compte des momens que le monde lui fait perdre, a joué sur un théâtre de société le rôle de *l'Homme de ma connaissance* avec la plus grande supériorité.

Le Genillâtre est la seconde comédie que M. Mercier vient de donner au public. Il y peint avec des couleurs très-heureuses les travers & la barbarie d'un noble de province, digne de ces tems d'anarchie féodale dont le souvenir révolte encore les ames sensibles. La maniere dont il a su joindre à ce caractere une intrigue intéressante dont il fait partie, mérite beaucoup d'éloges; & à travers le comique dont cette

pièce est remplie, on trouve des morceaux de chaleur & de sentiment qui parlent à l'ame. C'est avec un plaisir bien vif que nous trouvons occasion de payer ce léger tribut au talent de M. Mercier, l'un des hommes de lettres dont l'amitié nous honore le plus, & dont les ouvrages sont faits pour plaire aux véritables amateurs d'un art qui nous semble d'autant plus parfait, qu'il se rapproche de la nature.

Par M. G. D. L. R.



COMÉDIE FRANÇAISE.

Pièces remises.

On sait qu'il est d'usage chaque année de remettre dans le tems du carnaval ces pièces qui, par leur excessive gaieté, semblent particulièrement destinées à amuser le peuple ou les enfans : les gens de goût partagent eux-mêmes ces plaisirs ; & la nation, dans ces momens de délire, oublie volontiers les bons ouvrages pour venir applaudir des bouffonneries. Nous avons vu remettre successivement depuis quatre ans, *Dom Japhet d'Arménie*, *Jodelet maître & valet*, *le Bourgeois gentilhomme*, & *le Malade imaginaire*. Cette année, les comédiens ont choisi *le Roi de Cocagne*, comédie en trois actes, en vers, de le Grand, précédé d'un prologue fort joli, qu'ils ont retranché

dès la quatrième représentation , & l'on fait bien pourquoi ; mais ce que tout le monde ne fait pas , c'est l'origine du *Roi de Cocagne* , & ce qui fit entreprendre à le Grand cette comédie.

Le duc de Villeroi , gouverneur de Louis XV , avait imaginé , pour divertir le prince , de faire faire à Crébillon sa tragédie de *Sémiramis* , jouée le 10 avril 1717. Le roi qui n'avait alors que sept ans , s'endormit dès le premier acte , & l'on fut obligé de l'emporter dans son lit. Le Grand , qui jugea combien il était mal-adroit de prétendre amuser un enfant de cet âge par une tragédie , imagina le *Roi de Cocagne* , qui fut joué devant toute la cour dans la salle des Tuileries , le 31 décembre 1718. Cette comédie amusa singulièrement le jeune monarque , & nous voyons par le succès dont elle jouit aujourd'hui , qu'elle peut faire rire même des gens raisonnables. On doit la distinguer des farces grossières de Scaron ; & si l'on n'y rencontre pas toujours du bon comique , on peut dire aussi qu'on n'y trouve rien d'obscène , ou qui puisse faire rougir les honnêtes gens. Le prologue semble avoir été fait pour les circonstances actuelles où le public abandonne *Cinna* pour les *Battus paient l'amende* , & le *Tartuffe* pour *Jeannot chez le dégraisseur* ; tems de barbarie , dont les gens de goût gémissent , & qui ne doit pas donner une grande idée de nous aux étrangers qui voient le théâtre de la nation déserté pour les tréteaux de la foire.

Le public avait beaucoup applaudi dans le prologue du *Roi de Cocagne*, ces quatre vers que répond un poëte à l'un des personnages qui lui demande pourquoi aucune piece de lui n'a encore paru sur le théâtre :

Hé! c'est la faute des acteurs,
De qui l'envie, ou la malice,
Ou l'ignorance, ou l'injustice
Ecarte tous les bons auteurs.

Les comédiens ont senti qu'on pourrait faire de ces vers quelques applications, ce qui leur a fait sans doute retrancher le prologue. Mais il serait plus beau, ce me semble, de tâcher de ne pas mériter l'application, que de chercher à s'y soustraire en mutilant l'ouvrage.

L'empressement du public pour *le Roi de Cocagne* était si grand, qu'on entendait avec beaucoup d'impatience la piece qui le précédait; c'est ainsi qu'on a sifflé tour-à-tour *Dupuis & Desronais*, *la Jeune Indienne*, *le Dédit*, &c.

On n'attend pas sans doute de nous que nous entreprenions l'analyse de cette comédie, elle est imprimée dans le Théâtre de le Grand, & chacun peut y recourir. Nous dirons seulement que le rôle du roi paraît d'autant plus convenir au sieur Dugazon, qu'il s'éloigne du ton de la bonne comédie; aussi cet acteur y a-t-il obtenu un grand succès. (a) Le

(a) Il y a un endroit dans la piece, où le roi de Co-

ſieur Defeffarts joue fort bien du ventre dans le rôle de Bombance ; où il fait plaifir toutes les fois qu'il ne parle pas. La demoifelle Contal déploie beaucoup de gaieté dans celui de Lucelle , & fait voir fouvent , à force de rire , de fort belles dents , ce qui réjouit toujours les amateurs. Quelques perſonnes prétendent que c'eſt une preuve que la pièce eſt bien jouée , quand les acteurs rient. Mais nous croyons voir dans ce rire immodéré , une preuve d'irrévérence pour le public , plutôt que de gaieté. On paſſe cela à une actrice , parce qu'elle eſt jeune &

cagne , en parlant de Lucelle & de Philandre , dit , en s'adreſſant à ſes gardes :

Dans mon appartement conduifez l'inhumaine ,
Et ce drôle au cachot.

Le ſieur Dugazon a trouvé plaifant de prononcer ainſi ce dernier hémiftiche ,

Et ce drôle d' *cachat*.

Nous ne voyons pas ce qu'il y a de plaifant dans ce changement ; mais ce que nous pouvons affurer , c'eſt que quelques gens du monde , qui ne le concevaient pas ſans doute plus que nous , ſe ſont imaginés que l'acteur récitait fidèlement ſon rôle , & que *cachat* étoit le nom d'une des priſons du roi de Coccagne. Cette anecdote curieufe , qui paraîtra peut-être un conte fait à plaifir , n'eſt cependant rien moins qu'une plaifanterie. C'eſt un fait très-réel , dont nous avons nous-mêmes été les témoins ; & il nous ſeroit facile de nommer le jeune magiſtrat , auteur de cette réflexion.

jolie , mais on n'aura pas toujours la même indulgence. (a)

Quelqu'un qui nous a fait réellement un sensible plaisir , c'est le sieur Préville dans le rôle de Zaccarin. Il y déploie ce talent comique qui fait depuis long-tems les délices du public connaisseur , & dont la devise semble être

. . . . *Vires acquirit eundo.*

La gradation sensible de l'ivresse dans le repas du second acte, n'appartient qu'à un acteur consommé ; & tandis que le gros du peuple applaudit les bouffonneries du sieur Dugazon , les gens de goût voient avec joie le ton excellent du sieur Préville , qui excite réellement le rire de l'esprit.

On ne peut disconvenir que les comédiens n'aient remis cet ouvrage avec beaucoup de soin. Ils n'ont rien épargné dans les décorations , les habits & les accessoires de ce spectacle : aussi le public récompense-t-il leurs efforts en accourant en foule. Il ferait à souhaiter qu'ils remissent les anciennes piéces avec autant de zele , on aurait moins souvent de reproches à leur faire.

Le Roi de Cocagne , remis pour la première fois le lundi 19 février , en est , au moment où nous écrivons cet article , à la onzième représentation.

(a) Voyez le n°. XXVI du Journal des théâtres.

Le mercredi 21 février, les comédiens ont joué *Pyrrhus*, tragédie de Crébillon, représentée pour la première fois le 29 avril 1726. Cette pièce n'avait point été reprise depuis quarante ans, & ne méritait sûrement pas cet oubli. On prétend que M. de Voltaire pensionnait le Kain pour qu'il empêchât de jouer plusieurs belles tragédies de Crébillon, & que celle-ci était du nombre. Nous n'osons ajouter foi à cette anecdote qui ne ferait pas plus d'honneur au comédien qu'au poète, & nous aimons mieux croire que c'est l'effet du hasard qui a privé le public de ces pièces tant qu'a vécu M. de Voltaire. Quoi qu'il en soit, *Pyrrhus* a fait un grand plaisir à cette reprise, & il est fâcheux que la maladie de mademoiselle Sainval cadette n'ait pas permis de la jouer plus de deux fois. La pièce est conduite sagement, & presque tous les rôles bien faits. On y a distingué une foule de beaux vers, tels que ceux-ci :

Quand du moindre intérêt le cœur est combattu,
Sa générosité n'est plus une vertu.

Et ceux-ci :

Le crime est toujours crime ; & jamais la beauté
N'a pu servir de voile à sa difformité.

Ce qui malheureusement n'est pas toujours vrai.
Le dénouement de *Pyrrhus* au cinquième acte est de la plus grande beauté. Nous croyons que l'immortel

l'auteur de *la Métromanie* s'est souvenu de cette situation dans sa tragédie de *Gustave*. Nous n'imiterons point l'auteur du *Mercury*, en passant sous silence le tribut d'éloge bien dû au sieur Molé dans le rôle de Pyrrhus ; il y a déployé toute la chaleur de l'ame & l'énergie de sentiment qu'on lui connaît ; il y a mis sur-tout beaucoup de noblesse , qualité qui paraît quelquefois lui manquer dans le tragique. C'est avec un plaisir bien doux que nous rendons justice aux qualités vraiment estimables de cet auteur , dont les talens seraient faits plus que tous autres pour arrêter la décadence de la comédie.

. *Si pergama destra*
Defendi possint.

D É B U T S.

LE 23 février, la demoiselle d'Urfé a débuté par le rôle d'Henriette dans la comédie des *Femmes savantes* ; le 27 , elle a joué Palinure dans *Mahomet* ; le 3 mars , *Adélaïde du Guesclin* ; & le 7 , *Zelmire*.

Cette actrice est parente & élève du sieur Dorival qui remplit à ce théâtre l'emploi des premiers confidens tragiques , avec une intelligence & une supériorité vraiment faites pour plaire aux connaisseurs. Elle a débuté avec assez de succès l'année dernière ; & quand son âge & ses malheurs n'intéresseraient pas les ames sensibles , son talent suffirait pour la faire accueillir des gens éclairés. On remarque dans
son

son jeu une grande intelligence ; une connaissance de la scène, surprenante dans une personne qui joue depuis aussi peu de tems la comédie. Elle nous paraît avoir de l'ame ; & si son extrême timidité a pu nuire au développement de ses moyens , c'est un défaut que le tems seul corrigera , & qui ne doit pas faire mal augurer de son talent. Nous l'invitons aussi à se montrer plus avare de ses gestes , & à donner , s'il est possible , plus de fermeté à son organe qui , quoique sonore , paraît quelquefois voilé ; & nous osons lui promettre des succès dans plus d'un genre. La maniere dont elle a détaillé le rôle d'Henriette , prouve que son talent ne se borne pas à la tragédie , qu'elle peut être utile au spectacle dans les deux emplois , & y mériter des applaudissemens.

Le 17 , le sieur Duverneuil a débuté par le rôle de Tancrede dans la tragédie de ce nom ; le 19 , il a joué Rodrigue dans *le Cid* , & doit continuer ses débuts par *Mahomet* , *Zamore* , &c. Si nous ne connaissions pas depuis long-tems le talent de cet acteur , nous n'entreprendrions point de le juger sur ces deux rôles , les seuls qu'il ait joués jusqu'au moment où nous écrivons cet article. Mais nous pouvons assurer , sans crainte de nous compromettre , que la timidité lui a fait perdre une très-grande partie de ses moyens dans *Tancrede* , ce qui ne l'a cependant pas empêché d'y avoir du succès. Plus affermi dans *le Cid* , il y

Avril 1781.

F

a paru avec plus d'avantage , & ceux qui l'ont jugé le plus sévèrement , ne peuvent lui refuser une ame ardente [augure bien favorable dans la tragédie] , de la noblesse , une belle intelligence , & une entente du théâtre bien louable dans un jeune homme. On lui a reproché de la monotonie , un peu d'emphase , & une maniere désagréable de grossir la voix dans les momens de force ; mais ces défauts ne tiennent qu'aux circonstances , & ses qualités partent de l'ame. De tels motifs doivent exciter à l'indulgence , & nous sommes persuadés que le sieur Duverneuil ne tardera pas à pouvoir s'en passer. Nous aurons soin de suivre ses débuts avec exactitude , & nous en rendrons compte en parlant de la clôture du théâtre.

Par M. G. D. L. R.



PIECES FUGITIVES.

Lettre aux éditeurs.

MESSIEURS. J'applaudis infiniment à la prudente discrétion qui vous fait répugner à rendre publiques ces maladies politiques qui affligent quelquefois divers états de notre Helvétie : ce sont des querelles domestiques dont il est très-sage de détourner les regards des étrangers ; & comme la force réelle d'une confédération consiste dans l'union de ses membres, un historien patriote doit cacher soigneusement les côtés faibles de la nôtre.

Il eût certainement été très-heureux pour notre chère sœur la république de Geneve, que les altercations qui l'affligent depuis long-tems eussent été ignorées. Faut-il que ses divisions fassent une partie de la célébrité de ce petit état ? Mais puisqu'il y a des gazetiers étrangers assez indiscrets pour exagérer & même dénaturer des événemens récents, & qui, dirigés par des personnes factieuses, calomnient alternativement l'un ou l'autre parti, il est du devoir de l'annaliste de la Suisse de rassembler les faits les mieux avérés. J'ai donc cru vous faire plaisir, messieurs, en vous faisant parvenir un récit véridique & très-

F ij

impartial de la soirée du 5 février 1781. Les informations que j'ai prises dans mon dernier séjour en cette ville, sont des plus sûres & des plus exactes.

Les deux partis qui divisent actuellement cette petite république se sont donné les noms de *Constitutionnaires* & de *Représentans* ; & comme la bourgeoisie de cette ville se rassemble volontiers en coterie d'hommes qui ont des appartemens qu'ils appellent *leur cercle*, les appartemens loués par des bourgeois représentans sont appelés *cercles de représentans*, & ceux de leurs antagonistes *cercles de constitutionnaires* ou de *négatifs*.

Tous les *cercles* de représentans étaient loués ci-devant dans le bas de la ville ; mais depuis le commencement de cette année 1781, ils en ont établi un dans un endroit appelé la *Tartasse*, qui est au haut de la rue de la Cité. On m'a assuré qu'il était composé de la jeunesse la plus bouillante & la plus imprudente, on a même ajouté, la plus emportée d'entre les représentans. Leurs chefs en ont senti les conséquences, qu'ils n'ont pu prévenir, quoique les gens les plus sages du parti se soient incontinent fait inscrire pour en être membres ; & qu'ils s'y rendissent fréquemment pour modérer l'impatience, l'ardeur, & même le génie querelleur & *bretteur* de quelques-uns de ceux qui y étaient les plus assidus. Ce cercle a été connu sous le nom de *cercle du Coup-d'œil* ou *cercle de l'Observatoire* ; car

chaque cercle a un nom , dont quelques-uns dénotent des assemblées de joie & de bonne chere. Ainsi on trouve le *cercle de l'Aloyau*, le *cercle des bons Ragoûts*, &c. &c.

Le parti constitutionnaire ne tarda pas à comprendre combien le voisinage de ce nouveau cercle pouvait avoir d'inconvéniens : sa position, son nom, sa composition, tout lui faisait entrevoir un poste avancé dont les intentions n'étaient pas équivoques. Il fut donc très-alarmé ; & après avoir fait de vains efforts pour obtenir du gouvernement que ce cercle fût supprimé, il lui demanda la permission de le surveiller. M. Guainier, alors syndic de la garde, moyenna un mode de vivre entre les deux partis. Le sénat se flatta même que la tranquillité publique serait non-seulement maintenue, mais aussi qu'un accord amiable pourrait acheminer à des pourparlers d'accommodement qu'il lui importait si fort d'encourager.

Mais la régularité des patrouilles autorisées ne se soutint pas long-tems, les individus continuerent à se provoquer, & une bouffée de fumée de tabac sortie de la bouche d'un fumeur représentant, accidentellement ou par malice, excita, le 5 février, sur les sept heures du soir, une dispute des plus violentes au haut de la rue de la Cité, dans un carrefour qui joint ensemble les rues du Grand-Mesel & de la Tour-de-Boel. Les cris des combattans firent

accourir à leur secours tous ceux de leurs amis qui se trouverent dans le voisinage. Les armes que l'on employa, démontrent évidemment que l'on n'était préparé ni d'un côté ni de l'autre ; car ce furent des péles, pincettes, barreaux de fer, en un mot, tout ce que l'on trouva d'abord sous sa main. L'alarme se répandit cependant de proche en proche ; & le récit exagéré qui fut fait des blessures, amena des vengeurs de tous les quartiers de la ville. Ces violences interrompues & discontinuées, reprirent une nouvelle vigueur à neuf heures du soir ; il se forma des attroupemens dans plusieurs places publiques. MM. les syndics & tout le sénat auraient inutilement fait tous leurs efforts pour les dissiper, si l'on ne fût parvenu en même tems à prouver le peu de fondement des bruits qui les avaient fomentés, entr'autres celui d'un prétendu assassinat du sieur Durouvray, ci-devant procureur-général. Mais le moment de calme fut très-court ; car à onze heures du soir on crut être informé que l'on avait pris les armes dans Saint-Gervais, & que l'on y assassinait tous les constitutionnaires ; ce qui jeta une telle épouvante dans tous les cercles de ce parti, que les personnes qui y étaient, coururent incessamment chez eux pour s'armer, & veiller à la sûreté de leur famille.

Un particulier se rappelant qu'il avait fait porter son fusil chez l'armurier qui demeure dans la

pour du vieil arsenal, rebrouffe chemin & s'y rend en diligence : on lui dit que le commis avait fait transporter dans son appartement toutes les armes en état qui étaient ci - devant dans cette boutique. Le commis étant déjà couché, l'on entre dans sa chambre, & de là on passe dans celle où ces fusils étaient. Il y en avait une vingtaine. Pendant que ce particulier reconnaissait le sien, plusieurs constitutionnaires qui avaient cru trouver des armes chez l'armurier, entrèrent chez le commis, & ces fusils furent incontinent enlevés.

Par un hasard singulier, il y avait dans cette même chambre quelques paquets de cartouches au fond d'une boîte [reste de celles qui avaient été remises environ dix jours auparavant aux soldats & milices dont les Genevois avaient formé un cordon sur leur frontière, tandis que les Savoyards faisaient une battue sur la leur, pour arrêter des gens suspects de vols d'église]; ces constitutionnaires en chargerent les fusils, & étant descendus dans la cour, furent très-surpris de trouver à la porte de la rue M. Calendrini, général d'artillerie, qui leur ordonna de poser les armes, en leur déclarant qu'il ne permettrait à qui que ce fût de sortir. Ces constitutionnaires insisterent avec véhémence sur l'obligation indispensable d'aller au secours de leurs amis. Ces gens étaient si persuadés que l'on avait commencé le massacre, que dans leur désespoir quelques - uns s'oublierent même jusqu'à

menacer M. le général. Un de ses neveux qui était dans la rue, entendant la voix de son oncle qui se débattait contre ces forcenés, lui crie, *je viens à votre secours*, & en même tems force la porte. Les gens armés croient alors qu'ils pourront sortir; mais empêchés par les gens qui étaient dans la rue & qui les repoussaient, on s'entre-heurta pendant quelques momens sans se reconnaître, le mur de clôture de la cour faisant ombre dans la rue, quoique le clair de lune fût très-beau. Un coup de fusil tiré sans être en joue, & par conséquent sans intention, parut aux gens qui étaient dans la cour, provenir de ceux qui étaient dans la rue, & se croyant assaillis par les représentans, ils résolurent de vendre chèrement leur vie : ce qui occasionna plusieurs coups de fusils dont il n'y en eut cependant que cinq qui partissent, l'ammorce n'ayant pas brûlé dans les autres qui étaient pleins d'huile, & plusieurs manquaient même de pierre. M. le général étant parvenu à refermer la porte, ceux qui étaient restés dans la cour lui reprocherent une fermeté dont ils redoutaient les effets les plus affreux. *Ne craignez rien*, leur repliqua-t-il, *posez vos armes, & j'ordonnerai que l'on vous ouvre une porte qui donne sur la terrasse, d'où vous pourrez sauter le mur & vous sauver par le promenoir de la Treille.* Cette communication fut en effet ouverte, & la plupart des fusils laissés dans l'un des pavillons qui sont sur cette terrasse : deux de ces gens seule-

ment emportèrent les leurs ; mais ayant gagné la rue , ils comprirent combien ils avaient tort de rester armés , & cachèrent leurs armes dans une maison voisine.

De ces coups de fusils tirés , trois porterent , & il y eut trois personnes blessées très - dangereusement ; car M. Trembley Coladon eut la main percée , un doigt emporté , & l'on craint d'être obligé de faire l'amputation de deux autres. Le sieur Lenoir , après avoir passé quelque tems pour mort , donne des espérances de guérison ; mais le sieur Daix n'a pu être sauvé. Deux autres balles frapperent le mur dans l'intérieur de la cour. Le plâtras dont l'une remplit les cheveux de M. le général , lui fit faire un mouvement en-avant , qui le préserva sans doute de l'autre coup , & la balle lui eût donné au milieu du corps , s'il n'eût accidentellement changé de place.

Plusieurs constitutionnaires accoururent en armes lorsqu'ils eurent entendu le bruit & les coups de fusils. La vue de leurs amis blessés leur persuadant que la cour de l'arsenal était remplie de représentans armés , ils se disposaient à les attaquer & à en tirer vengeance , lorsque M. de Candolle , seigneur syndic de la garde , arriva avec une compagnie de la garnison , commandée par M. le capitaine Le Cointe , qui ayant pris possession de ce poste , permit à un très-grand nombre de représentans & de constitutionnaires de l'accompagner dans la visite qu'il se proposait d'en

faire. M. le général les reçut à la porte de la cour ; il donna ordre que l'on ouvrît la salle des vieilles armes (qui sont les seules que l'on conserve dans ce bâtiment), de même que tous les magasins de cet arsenal , qui furent très-soigneusement examinés ; & M. le syndic reconnut le tout pour être dans la même état qu'il l'avait observé peu de jours auparavant dans une inspection qu'il en avait faite avec M. le général, sauf les fusils qui avaient été enlevés dans l'appartement du commis peu de tems auparavant.

Les coups de fusils tirés au vieux arsenal répandirent l'alarme dans toute la ville : quelques constitutionnaires qui demeurent au Bourg-de-Four prirent les armes ; mais leur nombre n'excéda pas celui de six. Ils rencontrèrent dans cette place quelques représentans de leur connaissance , avec qui ils s'entretenirent amicalement , s'informant les uns des autres , de ce qui donnait lieu à cette alerte. Ceux des constitutionnaires qui furent rassurés allèrent se coucher ; d'autres qui demeuraient dans des quartiers éloignés , ayant appris que les représentans étaient en armes dans le bas de la ville , crurent qu'il serait imprudent de se retirer de nuit ; & d'ailleurs l'intérêt qu'ils prenaient aux blessés , en retenait un grand nombre dans la salle du cercle où on les avait portés. Informés d'ailleurs que le sénat était assemblé à la maison-de-ville , ils députerent auprès de lui pour implorer sa protection , & MM. les syndics allaient se transporter dans cette

falle pour donner des ordres provisionnels , lorsqu'ils furent avertis que les représentans les avaient enveloppés , & que les constitutionnaires s'étant armés en partie ; se formaient en deux pelotons, bien résolus de leur opposer la défense la plus désespérée. M. Rilliet, seigneur premier syndic , y accourut , & leur ayant exposé les maux qui résulteraient de leur témérité, leur persuada de rentrer dans le cercle dont ils étaient sortis , & où les représentans les garderent toute la nuit , les reconduisant alternativement chacun chez eux. Toutes leurs armes restèrent dans la falle de ce cercle, qui fut fermée tout le tems que les représentans ont été les maîtres de la ville.

Je crois , messieurs , que les deux partis rendront justice à l'impartialité de ce récit : toutes les personnes qui auront été acteurs dans cette affreuse nuit , connaîtront la vérité des faits dont ils auront été les témoins : l'esprit de parti aura peut-être exagéré à leurs yeux plusieurs circonstances.

M. le sénateur Calendrini se trouva très-accidentellement à la porte de ce vieil arsenal. Il entendit quelque rumeur de ce côté - là comme il revenait du bas de la ville , où avec plusieurs pasteurs , du nombre desquels était M. le professeur Vernes , il avait essayé de persuader aux représentans de retourner tranquillement chez eux , & sur - tout de ne pas monter la rue de la Cité , crainte d'augmenter l'attroupement , que MM. les syndics étaient sur le point de

disperfer. Il ne se retira même que lorsque M. Vial, seigneur syndic, & M. Bonnet, seigneur lieutenant, étant arrivés avec leurs bâtons & leurs huiffiers, paraissaient employer efficacement leur autorité. M. Germain Lefort, seigneur syndic, le voyant venir, lui dit : *mōnsieur le général, vous voici à votre poste, vous en répondrez*; à quoi il répondit : *je ferai mon possible, mais je suis seul*. M. le syndic ayant incontinent quitté cette petite porte, où sa présence avait contenu la foule qui s'y était rassemblée, plusieurs personnes firent des efforts pour entrer dans la cour; & nonobstant toute la résistance que leur opposa M. le général qui appelait à grands cris M. le syndic & lui demandait du secours, il fut enfin entraîné par le torrent, qu'il arrêta bien vite en fermant la porte qu'il barricada du mieux qu'il put. Il eut alors à la défendre contre ceux qui voulaient sortir armés : ainsi il ne se passa pas quatre minutes entre le moment de son arrivée & celui où l'on tira les coups de fusils. (a)

(a) Quoique l'auteur de cette lettre dise avoir fondé son récit sur des informations exactes, nous ne garantissons pas la vérité de tous les faits qu'il rapporte; mais nous nous empresserons de rectifier, s'il y a lieu, ceux qui pourraient paraître hasardés ou exagérés aux personnes respectables dont on y réclame le témoignage.





Lettre aux éditeurs.

De Ham en Picardie , le 11 mars 1781.

EN 1753 , ou 1754 , on conduisit au château de cette ville , en vertu d'un ordre du roi , M. le comte de Lautrec , capitaine de Dragons. Il a été depuis ce tems renfermé dans un cachot , privé de feu & de lumiere , de tout vêtement même , à l'exception d'une mauvaise redingotte qui lui couvrait à peu près la moitié du corps , & d'ailleurs déchirée , mangée par les rats qui ont jusqu'à présent partagé la mauvaise nourriture qu'on lui donnait. Ce gentilhomme est resté pendant vingt-huit ans dans cet état d'abomination & d'horreur. Je l'y ai vu il y a huit jours. Des rats très-gros étaient couchés avec lui dans l'espece de lit où il prenait son repos. Comme j'étais un être étranger pour eux , ils se sont dispersés dans différens coins de son cachot aussi-tôt que je suis entré. Je balançais à reconnaître le malheureux comte de Lautrec pour appartenir à l'espece humaine ; une barbe d'une grandeur énorme , mêlée avec sa chevelure , infectée d'ordures des animaux qui partagent sa retraite , couvrait une partie de son buste ; ces ordures répandaient dans le cachot une odeur suffocante.

M. le comte de Lautrec paraissait destiné à finir ses jours dans cet état ; mais madame Necker en ayant

été informée par M. le marquis de Beauveau Paraber qui en a eu connaissance, elle a obtenu de S. M. qu'il fût envoyé un commissaire à Ham, à l'effet de vérifier si l'état de M. de Lautrec était tel qu'on le lui avait dépeint. Le choix est tombé sur M. Leblanc, subdélégué de l'intendance de Soissons. Il a rempli sa mission ; & sur le compte qu'il en a rendu, madame Neker a obtenu de S. M. un ajout de 600 liv. à la pension de 360 liv. qui était payée par elle pour M. le comte de Lautrec. Il a été envoyé en même tems des ordres à l'état-major de le faire habiller & nourrir convenablement, & de le laisser promener dans le château. Il est sorti hier du trou qu'il habitait.

Bien des gens (ceux qu'on ne peut ni ne doit en soupçonner) prétendent à l'honneur d'avoir contribué à faire retirer M. de Lautrec de l'état déplorable où il était. La vérité est, que c'est M. de Beauveau (qui ne s'en vante pas) qui en a instruit madame Neker.

Il y a lieu de croire que cette sublime & généreuse protectrice des malheureux daignera s'occuper de la cause de la détention de M. de Lautrec, & qu'elle lui fera rendre sa liberté. Quelque coupable qu'il puisse être, soit envers sa famille, soit envers le gouvernement, n'a-t-il pas expié sa faute par vingt-huit ans de captivité, de misère & d'horreur ?

En attendant, il est peut-être à désirer que sa pension soit touchée & employée par M. le chevalier d'Héricourt, lieutenant de roi de cette ville & com-

mandant de la citadelle , parce qu'on connaît son cœur.
 Un malheureux détenu , ignoré , peut se voir privé
 des secours que la générosité de notre auguste sou-
 verain lui donne la facilité de se faire administrer :
 cela n'est point du tout sans exemple.

J'ai l'honneur d'être , &c.

TOPIN , notaire royal & archiviste,



Sonetto.

IL primo albor non appariva ancora ,
 Ed io stava con Fille al piè d'un'orno ,
 Ora ascoltando i dolci accenti , ed ora
 Chidendo al ciel per vagheggiarla il giorno.
 Vedrai , mia Fille , io le dicca , l'aurora
 Come bella a noi fà dal mar ritorno ,
 E come a l'apparir turba , e stolora
 Le tante stelle , ond'è Polimpo adorno.
 E vedrai poscia il sole , incontro a cui
 Spariran da lui vinte , e questa , e quelle :
 Tanta è la luce de' bei raggi sui.
 Ma non vedrai quel , che io vedrò ; le belle
 Tue pupille scoprirsi , e far di lui
 Quel , ch'ei fà de l'aurora , e de le stelle.

Dal Signor' EUSTACHIO MANFREDI.

T R A D U C T I O N .

Au pied d'un arbre avec Philis
 Nonchalamment j'étais assis ,

Le jour ne brillait pas encore,
 Quoique mon cœur le demandât aux dieux,
 Pour admirer ce que j'aimais le mieux.
 Vois, disais-je à Philis, considère l'aurore
 Prête à sortir du sein des eaux,
 Comme elle efface & décolore
 Les astres qui la nuit nous servent de flambeaux !
 De l'orient franchissant la barrière,
 Bientôt par sa vive lumière,
 Et sa pénétrante chaleur,
 Le soleil de ses feux échauffant l'hémisphère,
 A l'aurore elle-même ôtera sa couleur :
 Mais tu ne verras point, tendre objet que j'adore,
 Ce que mes yeux verront encore,
 Les tiens s'ouvrir à l'aspect d'un beau jour,
 Et comme il éclipsa l'aurore,
 Par leur éclat l'éclipser à son tour.

Par M. le comte DE CHOISEUL - MEUSE,
 brigadier des armées du roi.

T A B L E.

<i>Annales de la vertu, ou Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes.</i>	Page 3
<i>Morale universelle, ou les Devoirs de l'homme fondés sur sa nature.</i>	29
<i>Théorie des loix criminelles.</i>	33
T H É A T R E S.	
<i>Théâtre de M. Cailhava.</i>	54
<i>Comédie italienne. Pièces nouvelles.</i>	63
<i>Comédie française. Pièces remises.</i>	74
P I E C E S F U G I T I V E S.	
<i>Lettre aux éditeurs.</i>	83
<i>Lettre aux éditeurs.</i>	92
<i>Sonnetto.</i>	99

N O U V E L L E S

P O L I T I Q U E S .



T U R Q U I E .

CONSTANTINOPLÉ. Le grand-seigneur a donné des ordres pour l'armement de dix-huit, tant vaisseaux de guerre que frégates, dont quinze sont destinés à former, au printemps prochain, une escadre d'observation dans l'Archipel, sous les ordres du capitain-pacha.

La nuit du 18 au 19 février, le grand-visir Effendi-Selictar-Mehemet a succombé à une maladie longue & douloureuse. S. H. qui l'a beaucoup regretté, pour témoigner à ses sujets le cas qu'elle faisait de ce ministre, l'a fait inhumer dans un lieu voisin d'un nouveau mausolée construit par les ordres du grand-seigneur, près de la porte de Balik-Bafan, dans lequel on venait aussi de déposer le corps du sultan Mehemet son fils aîné, mort de la rougeole la même nuit que le grand-visir. Yfed-Mehemet, gouverneur d'Erzerum, dont on vante beaucoup les talens & la sagesse, a été nommé pour lui succéder. Son frere qui est porte-glaive de S. H. a été expédié à Erzerum, pour lui notifier son élévation à cette dignité. En attendant son arrivée, le capitain-pacha remplit les fonctions de ce poste.

D A N E M A R C K .

Copenhagen. On vient d'établir à Gluckstadt-sur-Elbe, sous la direction du chevalier Eyben chancelier, & du président de Lowzow, une compagnie

Avril 1781.

G

de commerce , dont les intérêts seront divisés par actions de cent rixhalers chacune. Le but de cette société est d'équiper des bâtimens qu'elle donnera à fret pour la pêche de la baleine & pour le commerce des Indes Occidentales.

Le nombre des naissances dans les royaumes de Danemarck , Norwege , & les états Danois en Allemagne , pendant l'année 1780 , a monté à 71960 , celui des morts à 56645 ; enforte que la population y est augmentée de 15315 : les mariages sont au nombre de 17541.

S U E D E.

Stockholm. Suivant les listes de la navigation , reçues depuis peu de Gothenbourg , il y est arrivé , pendant le cours de l'année dernière , 467 navires , & il en est parti 495 , chargés entr'autres de 217425 quintaux de fer en barres , 16233 quintaux de fer fin , 5712 quintaux d'acier , & 1007212 écus d'argent.

Le comte de Reventau , ministre de la cour de Danemarck , a notifié à notre ministère , ainsi qu'aux ministres étrangers qui résident ici , que le roi son maître a ordonné à son chargé d'affaires à Pétersbourg de signer l'acte d'acceptation du traité de neutralité armée , aussi-tôt que la ratification des Etats-Généraux y sera arrivée , & d'échanger cet acte avec les ambassadeurs de LL. HH. PP. Comme le roi avoit donné , il y a quelque tems , le même ordre au baron de Nolken son ministre en Russie , on ne doute pas que ce traité ne soit actuellement consommé.

P O L O G N E.

Varsovie. On espère que l'affaire suscitée à nos magnats , à l'occasion du baron Julius , sera terminée incessamment , & que le sequestre que l'empereur a fait mettre sur leurs biens , sera bientôt levé.

On mande de Lithuanie , que l'élection des mem-

bres qui doivent composer le prochain tribunal, y a rencontré peu de difficultés, & que tout s'est passé tranquillement dans les districts respectifs. Le nombre des députés élus monte à quarante, parmi lesquels on compte le prince Czartoryski, nommé par le district de Slonim.

Le tribunal affessorial de Lithuanie, établi dans cette capitale, s'occupera bientôt de l'affaire du trésorier Tyfzenhausen, dont la décision est attendue avec impatience.

Depuis que les troupes Russes ont évacué ce royaume, il n'en est pas resté de quoi former la garde de l'ambassadeur de leur nation dans cette capitale, & le roi a, dit-on, résolu de lui en fournir une composée de soldats Polonais.

A L L E M A G N E.

Vienne. On écrit de Bude que de nouveaux soupçons d'une maladie contagieuse ont fait prendre les précautions nécessaires pour en arrêter la communication. C'est principalement en Serbie, dans le village de Jagodina, entre Belgrade & Cecisa, qu'on a ressenti quelques effets alarmans de cette maladie. Le cordon de troupes du côté de la Turquie a été renforcé, & l'on a prescrit un mois de quarantaine, à laquelle sont soumis tous sujets Turcs & tous voyageurs venant des états Ottomans.

Parmi les objets intéressans dont l'empereur s'occupe, on parle beaucoup de la rédaction d'un nouveau code autrichien; on dit même que les chefs des tribunaux de justice ont été requis de dire leur avis sur cette question assurément très-importante: *Jusqu'à quel point pourrait-on modifier la peine de mort, & dans quel cas serait-elle indispensable?*

Hambourg. Le roi de Prusse cherchant à empêcher que la navigation de ses sujets ne soit troublée, a fait

demander aux cours de Coppenhague & de Stockholm la protection de leur pavillon pour les navires Prussiens. La premiere y a consenti, & S. M. l'a fait notifier aux négocians en Silésie, dans la Frise orientale & dans les autres provinces commerçantes de ses états.

I T A L I E.

Livourne. Le corsaire Anglais le *Thefame* a conduit ici le navire Hollandais le *Saint-George*, qu'il a pris dans sa route de Smyrne à Amsterdam. Sa cargaison consiste en 684 balles de coton, 170 de fil, 63 de fil de Turquie, 70 de Tistik, 5 caisses de gomme, 4 d'opium, 2 remplies de diverses marchandises, & 174 de fruits secs. Le même navire avait encore pris l'*Harmonie*, aussi navire Hollandais, & faisant la même route, chargé de 700 balles de coton, 160 de fil, 20 tapis, 15 paquets de soie, 820 barrils de raisins, 1120 pieces de bois de palmier, 2 balles de soie, une caisse d'opium & 4 de gomme. Ce dernier vaisseau est entré dans ce port le 14 mars. On est très-surpris que les vaisseaux de guerre Hollandais, qui sont ici à l'ancre, n'aient fait aucune démarche pour reprendre au moins le premier de ces navires, puisqu'ils savaient déjà quinze jours avant son arrivée qu'il serait conduit dans ce port.

A N G L E T E R R E.

Londres. Le canon de la Tour annonça, le 13 mars, un avantage remporté par les armes Britanniques sur les ennemis de cette nation. C'était la prise des isles Hollandaises de *Saint-Eustache* & de *Saint-Martin*, conquête très-intéressante pour les richesses déposées dans ces deux établissemens, & sur-tout dans le premier, mais aussi très-facile à faire, puisque ces isles étaient sans garnisons & sans fortifications; en sorte qu'une seule frégate eût presque suffi pour s'en assurer

la possession. La gazette de la cour, qui a paru le 14, contient les détails suivans : Le 3 février, le Sandwich, monté par le général Vaughan, jeta l'ancre devant la ville de Saint-Eustache; le gouverneur fut aussi-tôt sommé de se rendre : ce qu'il fit à discrétion, en recommandant à l'humanité & à l'honneur des commandans Britanniques une isle qu'il ne pouvait défendre contre les forces considérables qu'ils avaient avec eux. Le lieutenant-colonel Edhouse arriva le 5 devant Saint-Martin, où il eut le même succès. L'amiral Rodney écrit aussi à l'amirauté, & dit que, pour empêcher les ennemis de pénétrer ses desseins, il avait fait paraître sa flotte entière devant la Martinique, ce qui alarma considérablement l'isle. Il rend compte aussi de la prise d'un convoi Hollandais, sorti de Saint-Eustache trente-six heures avant son arrivée. L'un & l'autre portent à plus de deux cents le nombre des vaisseaux pris; ils ont eu l'attention de laisser flotter le pavillon Hollandais, ce qui a trompé plusieurs bâtimens, lesquels, au nombre de dix-sept, sont venus se jeter entre les mains de l'ennemi. Ils évaluent les effets dont ils se sont emparés dans cette occasion, à 3000000 liv. sterling, & ajoutent que c'est Amsterdam qui supportera la majeure partie de cette perte.

Les nouvelles que l'on a reçues de l'Amérique septentrionale ne sont point aussi satisfaisantes : la nouvelle de la défaite du colonel Tarleton est pleinement confirmée. La gazette de la cour du 31 mars contient les extraits suivans des lettres du lord Cornwallis, apportées de Charles-Town par le paquebot le Sandwich, parti de cette ville le 28 février. Après avoir rappelé les projets qu'il avait formés pour une marche dans la Caroline septentrionale, dont il avait donné avis au chevalier Clinton par une lettre datée du 6,

il dit que l'ennemi ayant fait , sous les ordres du général Morgan , une diversion du côté de Ninety-Six , l'exécution de ses desseins en avait été retardée de quelques jours. Sur quoi il ordonna au lieutenant-colonel Tarleton , à la tête de trois cents chevaux , environ autant d'infanterie , & le premier bataillon du soixante & onzieme régiment , avec une piece de trois livres de balle , déjà postés au - delà du Broad-River , de suivre la rive occidentale de cette riviere , & de prendre avec lui le septieme régiment qui était en marche pour renforcer la garnison de Ninety-Six , avec une piece de trois livres , & les garder tout le tems qu'il jugerait nécessaire , le reste de l'armée marchant entre Broad-River & la Catawbaw. Le général Gréen ayant quitté le comté de Mecklenburg , & passé la Pedée , le général Anglais ne doutait point que le général Morgan ne se retirât à l'approche de ses forces. L'armée , malgré les pluies qui grossirent la riviere & retarderent sa marche , s'approcha de si près du général Morgan qui se retirait , qu'elle lui rendit le passage de Broad-River dangereux , & l'atteignit le 17 janvier , à huit heures du matin. L'attaque commença par la premiere ligne d'infanterie , & la premiere ligne de l'ennemi lâcha le pied ; mais la poursuite ayant mis quelque désordre dans les troupes Britanniques , le corps du général Morgan fit volte-face , & fit sur elles un feu très-vif ; ce qui jeta la plus grande confusion dans la premiere ligne des Anglais , auxquels on prit les deux canons de trois livres qu'ils avaient avec eux. Mais le lieutenant-colonel Tarleton ayant rallié cinquante cavaliers , chargea à son tour la cavalerie des ennemis sous les ordres du colonel Washington , & reprit les bagages du corps , après avoir taillé en pieces le détachement ennemi qui en avait

pris possession : ensuite , après avoir détruit ce qu'il ne pouvait emporter , il se retira avec le reste , sans être molesté , vers le gué d'Hamilton , près de l'embouchure de Bullocks-Creek. La perte de la cavalerie Anglaise est peu considérable , mais celle de l'infanterie pouvait monter à quatre cents hommes tués , pris ou blessés.

On ne se flatte pas non plus que le général Arnold réussisse à effectuer sa jonction avec le lord Cornwallis ; on croit le premier lui-même dans un très-grand embarras. Son expédition en Virginie s'est bornée à des dévastations ; il a trouvé ses compatriotes dans des dispositions bien différentes de celles dans lesquelles il les avait représentés au chevalier Clinton. Il lui est impossible de se promettre aucun avantage solide , s'il n'est secouru de New-York , d'où il n'est pas facile de l'assister efficacement sans exposer cette place au plus grand danger.

Enfin , les dernières nouvelles des Indes Orientales sont encore plus fâcheuses. Un paquebot Français , nommé la Mouche , pris & repris deux fois dans la traversée de l'Inde en Europe , portait plusieurs lettres particulières , qui contenaient les détails suivans. Hyder-Aly a battu les colonels Baillie & Fletcher ; ce dernier a été tué , & le premier fait prisonnier. Le général Munro , obligé d'abandonner le royaume d'Arcate , & de le laisser à la merci des vainqueurs , a été contraint de regagner Madras avec précipitation , pour se soustraire à leur poursuite , & s'opposer à leurs progrès contre les établissemens Anglais qu'ils menacent.

La flotte de l'amiral Darby a mis à la voile le 13 mars : elle consiste en vingt-huit vaisseaux de ligne , huit frégates de 38 à 14 canons , & deux brûlots. Le convoi des bâtimens vivriers destinés pour Gibraltar , est de deux cents voiles.

F R A N C E.

Paris. La flotte de M. le comte de Grasse, composée de vingt-cinq vaisseaux de ligne, l'une des plus belles qui soit jamais sortie des ports de ce royaume, appareilla le 22 mars, vers les dix heures du matin, du port de Brest, & à cinq heures du soir elle était déjà hors du goulet, sans aucun accident, & ayant le vent le plus favorable.

Des nouvelles postérieures de ce même port nous ont appris que le premier de ce mois, à trois heures après midi, le feu a pris au vaisseau la Couronne, de quatre-vingt canons, qui venait d'être doublé en cuivre & qui était en armement. C'est le second vaisseau qui brûle dans ce port depuis le commencement de la guerre.

P R O V I N C E S - U N I E S.

La Haie. Les réponses des cours du nord sur les secours demandés par la république, sont enfin arrivées. La Suede a mis cette affaire en délibération, & elle veut consulter ses alliés avant de se décider. Le Danemarck promet de veiller à la sûreté des navires hollandais dans ses ports, & de stationner des vaisseaux de guerre dans le Sund pour protéger le commerce. La Russie a offert sa médiation & a ajouté que la république devait se mettre aussi dans un état convenable de défense, pour causer un dommage réel à l'ennemi.

Les Etats-Généraux ont fait publier un contre-manifeste servant de réponse au manifeste de S. M. Britannique contre la république.